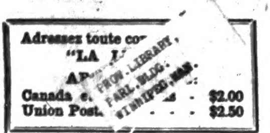
VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 18 MARS 1924 NUMERO 41


Adressez toute co...
"LA L...
AB...
Canada e... - $2.00
Union Post. - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

L'APOSTOLAT DANS L'OUEST

S. G. Mgr Prud'homme fait un appel, à Montréal, en faveur de nos missions

Montréal — Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, a été l'hôte, au Cercle Universitaire, de la Ligue d'Action française. Une soixantaine de convives assistaient à cette réunion. M. Antonio Perrault a prononcé une allocution, et M. l'abbé Perrier a remercié Sa Grandeur de l'exposé qu'elle a fait de l'appel des missions de l'Ouest.

Mgr Prud'homme a exprimé le désir que les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce se rappellent qu'il y a pour eux dans les provinces de l'Ouest canadien un vaste champ d'apostolat, surtout dans les milieux d'immigrés allemands, polonais et hongrois, les Ruthènes ayant leur évêque et leur clergé distincts. Pour travailler dans ces missions, il faudrait des prêtres canadiens ayant appris la langue des groupes au milieu desquels ils devront vivre. Mgr Prud'homme insiste sur la nécessité de la connaissance des langues et sur le grand besoin de prêtres pour cette oeuvre d'évangélisation, sans laquelle des milliers de catholiques venus d'Europe sont exposés à perdre la foi. Il a aussi parlé de la situation scolaire du nord de la Saskatchewan. Incidemment, il a exprimé son estime et son admiration pour les Oblats.

Mgr Prud'homme, qui est le premier évêque né dans l'Ouest, et formé à l'école de Mgr Langevin et de Mgr Béliveau, revient d'un court séjour dans le sud des Etats-Unis et s'en retournera prochainement dans son diocèse.

LA BATAILLE POUR LE FRANC

La situation s'améliore à la suite d'une contre-attaque sur la Bourse de Paris

Paris — La France a eu le dessus, mardi, dans la "bataille pour le franc" qui vient de s'engager. Le Sterling se négociait à 112.50 et le dollar à 26.50, soit une chute de 6.50 et de 1.65 respectivement sur la cote maxima de 120 et 28.15 enregistrée lundi soir. Tout le peuple français s'est levé en masse à la vue du danger. Il est sur la brèche et se retrempe comme aux jours de 1914, alors que la France livrait une autre bataille dont dépendait son existence même.

Mardi matin, les Français, par l'intermédiaire de leur banque nationale, adoptant le vieil axiome qui dit que l'offensive est le meilleur moyen de défense, lançaient une contre-attaque sur la bourse de Paris, et aux dernières nouvelles, le ton de la bourse était changé.

Sans chanter victoire, les Français ont l'impression que le courant a changé de direction.

La hausse du franc est attribuée à l'information recueillie dans les milieux financiers à l'effet que la Banque de France aurait contracté un gros emprunt de J.-P. Morgan et Cie à New-York. On rapporte qu'il ne s'agit pas seulement d'une transaction bancaire, car bien que ce soit la Banque de France qui arrange l'affaire elle le fait en réalité au compte du gouvernement français. Les crédits excéderaient de beaucoup, dit-on, les $50,000,000 mentionnés par la première nouvelle. Aucun chiffre précis n'est cité cependant.

La négociation de cet emprunt comporte, paraît-il, un plan pratique pour les finances françaises à l'avenir et ne consiste pas uniquement en secours financier temporaire.

La Banque de France est entrée en relations également avec un groupe d'hommes d'affaires de Londres pour négocier un emprunt moindre que l'autre toutefois.

PEKIN — Le cabinet chinois a décidé de reconnaître le gouvernement soviet russe.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commençons dans ce numéro la publication d'un nouveau feuilleton. Il n'est pas nécessaire de battre le rappel pour recommander à nos lecteurs et lectrices de ne pas le négliger: tous, nous le savons, suivent assidument cette page de notre journal; ils ont constaté par expérience que les romans reproduits par la "Liberté" sont assurés de leur plaire parce qu'ils sont choisis spécialement pour eux.

"Mon Mari" et "L'Abbé Constantin" ont obtenu un immense succès. Afin de varier le genre, nous avons choisi cette fois un roman à base historique écrit par un Canadien français.

"Les Bastonnais", de John Lespérance, nous transportent à cette époque de l'histoire du Canada qui vit la tentative avortée des Américains contre la colonie, en 1775. Dans ce cadre original, qui respire la poudre et le cliquetis des épées, l'auteur nous conte une aventure pleine de pittoresque, d'imprévu et d'émotion patriotique, qui fera les délices de nos lecteurs.

LA COURSE DE CHIENS DU PAS

"Shorty" Russick fait le trajet de 200 milles en 23 h. 46 minutes, brisant le record de 1922

Le Pas, Man. — "Shorty" Russick a gagné la course annuelle de 200 milles avec son attelage à six chiens. Il a fait le trajet en 23 h. 46 minutes, ce qui constitue un gain d'une heure dix minutes sur le record mondial établi en 1922 par Bill Grayson. Allan MacDonald, qui est arrivé second, a franchi la distance en 24 h. 17 minutes et Bill Grayson, troisième, en 24 h. 52 minutes. Ces deux derniers ont également brisé le record de Grayson en 1922.

Frank Schloegelm, le vainqueur de la course de 150 milles de Big River, Sask., est arrivé quatrième, une heure exactement après Grayson.

Plus de 1,500 personnes massées sur les rives de la Saskatchewan ont assisté à l'arrivée de Russick. Il avait pris la tête dès le début de la course et l'a conservée pendant tout le temps.

Le Pas a raison d'être fier des résultats qui accordent les honneurs des trois premiers prix à trois de ses jeunes citoyens.

Dix attelages de chiens ont participé à la course mais un bon nombre ont dû abandonner en cours de route.

On croit généralement qu'il est nécessaire d'avoir une bourse bien garnie pour posséder des chiens de course, mais la victoire de Russick et de MacDonald prouve bien que le sport n'est pas réservé exclusivement à la classe riche. Tous les deux ont élevé eux-mêmes leurs chiens et ne sont pas riches.

Pour corser l'intérêt

On s'aperçoit que la perspective d'une course de chiens sur 200 milles dans le désert ne constitue pas une publicité suffisante pour attirer la foule de l'extérieur et il est probable que dans les courses futures la position des coureurs sera transmise par téléphone de différents points ou que la course se fera sur un trajet circulaire, de façon à ce que les visiteurs puissent avoir une idée de la manière dont elle se poursuit.

Poincaré est victorieux au Sénat

Paris — M. Poincaré a remporté la victoire avec son programme fiscal. Vendredi soir le Sénat lui a accordé un vote de confiance en adoptant la mesure qui donne au gouvernement l'autorisation d'effectuer certaines économies par décret. Le vote a été de 154 contre 139.

LA POLITESSE SUR LES TRAINS

Sir Henry Thornton donne quelques conseils aux employés du réseau national

Montréal — A l'occasion d'un concert de radiotélégraphie organisé par le chemin de fer national du Canada, le président du réseau, sir Henry Thornton, a fort joliment expliqué aux employés de quelle façon ils devaient se comporter avec le public voyageur. Ecoutez ce conseil, aimable entre tous:

"Si chaque employé va le matin à son travail avec la ferme intention de


SIR HENRY W. THORNTON, K.B.E.

ne pas laisser une occasion d'être utile ou agréable au public ou à ses compagnons, nous aurons fait beaucoup pour conserver la bonne réputation dont nous jouissons. Je demande particulièrement aux contrôleurs des billets, aux gardes-barrières et aux em[illegible] courtois pour les vieillards, les femmes voyageant avec des enfants et ceux à qui la fortune ne sourit pas toujours. Remarquez que ceci n'est pas une critique, car je n'ai pas entendu de plaintes à ce sujet, je désire seulement que jeunes et vieux, riches ou pauvres soient traités avec la plus grande courtoisie. Un acte aimable, accompli avec plaisir, est une grande source de contentement. Les questions des voyageurs doivent toujours recevoir des réponses courtoises. Pour quelqu'un qui connaît à fond les chemins de fer, certaines de ces questions peuvent paraître ridicules, mais elles ne le sont pas pour celui qui les pose. Rien ne crée une meilleure impression qu'un sourire et une réponse aimable."

Cette politesse, au fond, c'est de la charité chrétienne.

On va dépenser $1,250,000 sur la ligne de la Baie d'Hudson

Le Pas, Man. — A.-E. Warren, gérant général des lignes de l'Ouest du réseau national, en tournée d'inspection sur la voie du chemin de fer de la Baie d'Hudson, a déclaré qu'il faudra environ $1,250,000 pour remettre en état les 332 milles de voie ferrée entre Le Pas et Kettle Rapids. Les travaux seront commencés dès que la température le permettra et l'on s'occupera surtout des 118 milles entre Iquitenoy, mille 124, et le terminus actuel à Kettle Rapids. M. Warren a assuré qu'à l'automne la ligne serait en parfait ordre pour le traffic.

Le Prince de Galles fait une nouvelle chute de cheval

Londres — Le Prince de Galles est encore tombé de cheval pendant qu'il participait au steeplechase de l'armée. Il avait la figure couverte de sang, avec des coupures au nez et à la bouche lorsqu'on l'a relevé. Cependant ses blessures sont sans gravité.

Le Prince Henry, frère du Prince de Galles, a aussi été désarçonné mais s'en est tiré indemne.

Nouvelles brèves

REGINA — Le coup du "prisonnier espagnol" a fait son apparition dans la Saskatchewan. De nombreuses lettres ont été reçues dans diverses parties de la province, soi-disant écrites par un riche Américain-Espagnol, emprisonné à Barcelone.

SASKATOON — La foire d'hiver de la Saskatchewan (section de Saskatoon) a remporté un beau succès. L'assistance était beaucoup plus considérable et les inscriptions 50 pour cent plus nombreuses que les années précédentes.

DEBDEN, Sask — Deux Canadiens français, MM. Demers et Gauthier, ont acheté une demi-section dans le but de se livrer à l'élevage des rats musqués sur une large échelle.

SHAUNAVON, Sask. — T.-A. Mackinnon, aiguilleur du C.N.R., a été tué instantanément sous le fourgon d'une locomotive pendant une tempête de neige.

BRANDON — Il n'y avait pas un seul cas criminel sur le rôle des assises du printemps qui se sont ouvertes mercredi à Brandon. La même chose s'est déjà produite aux assises de l'automne dernier.

SWIFT CURRENT, Sask. — Allan Price, âgé de 3 ans, a été tué dans un accident de voiture. Il était avec ses parents quand le véhicule a fait la culbute.

OUTLOOK, Sask. — Mme Harry Cook est morte des suites de graves brûlures provenant d'une inflammation de gazoline pendant qu'elle nettoyait des vêtements.

EDMONTON — A l'occasion de son retour de Rome, S. G. Mgr O'Leary a été l'objet d'une réception publique. On lui a présenté deux adresses dans les deux langues et une bourse.

OTTAWA — Son Excellence Lady Byng de Vimy partira pour l'Angleterre le 27 mars et sera absente jusqu'en juillet.

COCHRANE, Ont. — La petite vérole a fait cinq victimes à Cochrane et l'on compte encore une quinzaine de patients.

MONTREAL — L'Académie Meilleur, appartenant à la commission scolaire catholique de Montréal, a été complètement détruite par le feu. Il n'y avait pas d'élèves dans l'école à ce moment.

MONTREAL — Il est tombé jusqu'ici, durant la saison, 104 pouces de neige, et la somme payée pour la faire enlever des rues s'est élevée à $994,000.

MONTREAL — Sir Henry Thornton vient d'annoncer que le réseau National Canadien va pouvoir, cette année, réduire de $20,000,000 sa demande de secours annuel au trésor canadien.

OTTAWA — M. Andrew Haydon, d'Ottawa, l'organisateur du parti libéral fédéral, est nommé sénateur, pour remplir la vacance créée par la mort récente de M. Ratz.

QUEBEC — La session de la législature provinciale a pris fin samedi soir.

OTTAWA — M. Mackenzie King est de retour d'un voyage de repos de huit jours dans le sud.

TORONTO — Les employés des postes menacent de se mettre en grève si leur boni n'est pas continué à la fin du mois.

Winnipeg — William Kennedy, le plus vieux mécanicien de locomotive du Canada, vient de mourir à l'âge de 99 ans.

LA SESSION FEDERALE

M. E. LAPOINTE REPOND A L'OPPOSITION

Au cours d'un brillant discours, le ministre de la justice met au point les exagérations de M. Meighen et de son parti — Sympathie pour l'Ouest et les problèmes du fermier canadien

Ottawa — Dans un réquisitoire très serré contre le cabinet King, l'hon. Dr Manion a fait l'assaut le plus redoutable qu'ait eu à soutenir le gouvernement depuis le début du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. M. Manion a prononcé un discours très bien composé au point de vue littéraire et très vivant. Les interpellations se firent très nombreuses et menèrent de vives réparties.

M. Manion avait divisé son discours en quatre parties, en prenant les quatre groupes qu'il croit discerner dans le discours du trône: des pragraphes à double signification, des espoirs pieux, des promesses de meilleure conduite et de fausses représentations des faits. Ce dernier point lui fournit la plus grande partie de son discours. Il affirma alors que, plutôt que de la prospérité, l'on remarque au pays un mécontentement très prononcé, dû aux taxes trop élevées, aux promesses que le premier ministre n'aurait pas tenues et à la politique tarifaire du gouvernement. Le Dr Manion fit un fort plaidoyer en faveur de la protection: "Aidons l'Ouest, dit-il, mais ne ruinons pas l'Est".

M. C.-W. Stewart

M. C.-W. Stewart, député progressiste de Humboldt, Sask., fait remarquer que les lamentations, au lieu de venir de l'Ouest, viennent cette année des banquettes conservatrices. Il attribue à quatre causes le marasme économique et le mécontentement qui existe dans notre pays: les prix ridicules offerts pour les produits de ferme, le prix élevé des instruments aratoires, les taux de transport et les impôts.

Ces derniers affectent les agriculteurs beaucoup plus que les autres classes de la population. Sur un taureau vendu au marché de Winnipeg, un fermier n'a fait que 5 sous de profit. M. MacMaster, de Brôme, demande si cette somme comprend les deux sous chargés pour le chèque.

Cette courbe ascendante des prix existe depuis 1913, alors que les instruments aratoires coûtaient 80 pour cent moins cher et les vêtements 76 pour cent. Pour transporter 100 livres de Fort William à Québec, le taux était de 25 sous en 1913, alors qu'il est de 37 sous aujourd'hui. Le transport sur les grands lacs a monté de 400 pour cent.

La motion Sutherland

Quand le vote sera pris sur l'amendement Sutherland on s'attend à ce que les quelques libéraux qui viennent de comtés exclusivement protectionnistes, appuient les conservateurs. Ce sont MM. Marler, de Montréal; Raymond, de Brantfort, et Euler, de Waterloo-Nord. Il se peut que deux ou trois autres se joignent à eux. Néanmoins, comme les progressistes ont promis d'appuyer le gouvernement, celui-ci ne sera pas en danger.

Une union législative

Le discours prononcé par M. Baldwin, député de Stanstead, remet en question l'union des provinces maritimes en une seule unité législative. L'on sait que cette mesure a été suggérée, il y a quelque temps, et qu'elle aurait pour effet immédiat d'économiser des frais d'administration considérable, en supprimant deux des trois gouvernements qui existent déjà.

Pour et contre le tarif

M. Speakman, député progressiste de Red Deer, a dit que la taxe est une nécessité et a suggéré plusieurs modifications au régime actuel. Il invite le gouvernement à établir des taux uniformes de transport entre l'Est et l'Ouest.

M. W.-D. Euler, député libéral de Waterloo, s'est prononcé en faveur de la protection et a suggéré au gouvernement d'établir une commission permanente du tarif. Il n'est pas un enthousiaste de la préférence britannique. M. Euler dit encore que le gouvernement aurait tort de faire des changements radicaux à notre régime douanier. Il suggéra aussi un comité parlementaire pour étudier notre problème d'imposition afin de le simplifier et de réduire le fardeau de l'impôt.

M. H.-A. Stewart, conservateur de Leeds, demande une réduction des impôts et l'abolition de la taxe sur la vente.

M. W.-G. Raymond, député libéral


HON. ERNEST LAPOINTE

de Brantford, a protesté contre toute tentative de réduction des droits sur les instruments agricoles et a déclaré que le problème tarifaire devrait être résolu par un compromis entre l'Ouest et l'Est.

L'hon. H.-H. Stevens, conservateur de Vancouver, a mis le ministère en demeure de faire des précisions au sujet de sa politique sur les instruments aratoires. Il est résolument protectionniste et voudrait une augmentation des droits.

M. Lapointe parle

M. Ernest Lapointe a prononcé, vendredi, un discours d'une heure et demie, écouté avec une attention passionnée par toute la députation, presque au complet, et par un nombreux public dans les tribunes. En certains endroits, il a élevé le débat à des hauteurs inaccoutumées, puis il a manié le sarcasme avec force et habileté contre M. Meighen et son parti; enfin il a tiré des conclusions générales qui sortent de l'ordinaire et ont vivement frappé tous les habitués du milieu parlementaire. Un vibrant plaidoyer pour l'unité nationale et l'oubli des intérêts trop sectionnels, beaucoup de sympathie pour l'Ouest et les problèmes du fermier canadien, un optimisme confiant dans la prospérité actuelle et le bel avenir du Canada, voilà ce que contenait, en résumé, ce discours.

M. Lapointe croit dans la prospérité actuelle du Canada démontrée par les statistiques, il croit dans la Société des nations qui nous fait comprendre notre dépendance envers les autres nations. Il attribue notre émigration vers les Etats-Unis à nos prêcheurs de ruines et de misère. Notre situation est meilleure que celle de beaucoup de pays. Nos taxes sont moins élevées que celles de tous les autres pays, et surtout que celles de l'Angleterre qui sont énormes et écraseraient un jeune peuple comme le nôtre. En diminuant l'impôt sur le revenu, il faudrait faire porter sur des épaules plus faibles une part de notre dette nationale, et ce n'est pas à souhaiter.

Des colons nous arrivent

Plus de mille immigrants sont arrivés à Winnipeg hier et aujourd'hui. Ce sont des Tchéco-Slovaques formant l'avant-garde d'un contingent de 2,000 qui viennent s'établir comme fermiers dans l'Ouest. On assure que la destination de ces nouveaux venus est fixée d'avance et qu'une occupation les attend tous.

L'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME

Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, l'encourage dans son diocèse par un concours

Prince-Albert, Sask. — Sa Grandeur Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, vient d'envoyer à tous les membres de son diocèse une lettre pastorale d'une extrême importance.

Faisant siennes les instructions adressées au monde catholique par Sa Sainteté Pie XI sur l'organisation de l'enseignement de la doctrine chrétienne, Sa Grandeur fait un appel vibrant à ses prêtres, aux pères et mères de familles, ainsi qu'à leurs mandataires les instituteurs et institutrices catholiques.

"Afin de vous montrer l'intérêt que nous portons à la jeunesse non moins que l'importance que nous attachons aux prescriptions du Saint-Siège, il nous plaît de donner des récompenses pour stimuler l'enseignement du catéchisme dans notre diocèse.

"Donc, chaque année, dans toutes les écoles primaires et supérieures de notre diocèse, un concours sera organisé par Notre visiteur, dans la dernière semaine du mois de mai. Ce concours comprendra un examen oral et un examen écrit sur la matière du programme du catéchisme, selon le mode que Nous déterminerons et que vos pasteurs vous feront connaître en temps et lieu. Des diplômes de compétence et des mentions honorables seront accordés par ordre de mérite aux élèves de l'un et l'autre grade, et des médailles d'or seront données aux lauréats qui sortiront les deux premiers du concours.

"Nous espérons ainsi stimuler le zèle des professeurs, des élèves et des pères et mères de familles, désireux de voir leurs enfants briller dans une science qui doit l'emporter dans leur estime sur tout le reste, puisqu'elle leur apprend la voie qui conduit au bonheur en suivant les prescriptions de leurs devoirs de chrétiens".

M. M'MASTER ET LE FRANCAIS

Le député de Brôme parle de l'ostracisme que l'on fait peser sur notre langue

Montréal — M. Andrew-R. MacMaster, député de Brôme, a prononcé une conférence des plus intéressantes sous les auspices du "Peoples' Forum".

M. MacMaster a insisté sur la nécessité absolue et primordiale pour les Canadiens d'être unis par un esprit national. Tous les problèmes de tarif et de races ne pourront se solutionner qu'à la lumière d'un sain et profond patriotisme.

"Je ne mentionne pas un fait nouveau, dit M. MacMaster, en parlant de ces divisions; n'en avons-nous pas une preuve en constatant qu'un Canadien français, qui parle sa langue, qui est ici depuis huit générations et qui n'a pas d'autre patrie que le Canada, ne puisse se servir de sa langue maternelle dans certaines parties à l'ouest de la province de Québec, sans être raillé et molesté. Appelle-t-on cela de la tolérance? Est-ce juste? N'est-ce pas un point qu'il faudrait régler définitivement? Peut-on concevoir un tel état de choses en plein vingtième siècle? Les Canadiens, quels qu'ils soient, catholiques ou protestants, doivent mettre leurs préjugés de religion de côté et mettre en avant les intérêts du pays; tous doivent s'unir pour former un idéal canadien national. C'est là une première condition qu'il faut remplir pour que notre pays fasse des progrès."

ROME — On déclare sans fondement les rapports annonçant un règlement amical du différend entre le Vatican et le gouvernement italien, qui remonte à plus de cinquante ans.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Le vote préférentiel au Canada — L'enquête sur les Crèmeries Coopératives de la Saskatchewan — La nouvelle loi électorale de l'Alberta

Manitoba

La session poursuit toujours avec la même lenteur son petit bonhomme de chemin. A ce train, on prévoit qu'elle durera au moins jusqu'au milieu d'avril. Nos législateurs — chose assez remarquable — ne semblent guère se préoccuper de hâter la besogne. Vendredi, ils ont tout simplement levé la séance pour aller assister à une joute de hockey (!)

Le chroniqueur parlementaire ne trouve réellement rien qui mérite une mention particulière dans les débats de la semaine, en dehors de l'adoption définitive du vote préférentiel.

Au comité des amendements aux lois, la question de la division scolaire entre Norwood et Saint Boniface a donné lieu à de nouveaux échanges de vues. En fin de compte le comité, sans se prononcer sur le principe de la séparation, a décidé de remettre la chose entre les mains du ministre de l'éducation. Celui-ci ne s'est pas encore prononcé et à l'heure qu'il est l'on s'occupe surtout d'obtenir que la division se fasse sur une base raisonnable.

Saskatchewan

Régina. — L'enquête sur les crèmeries coopératives continue d'attirer l'attention et l'emporte en intérêt sur les débats eux-même de la Chambre. Le nom de l'hon. W.-R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture, a été mentionné à cette occasion. Un témoin, C. B. Keenleyside, de Régina, a déclaré que John Noonan avait représenté M. Motherwell, alors ministre provincial de l'agriculture, dans l'achat d'actions de la Dominion Creameries, en 1915. L'hon. C.-M. Hamilton, ministre de l'agriculture, a soumis au comité un télégramme de M. Motherwell niant l'avancé de Keenleyside.

A la suite d'une longue déposition de J.-A. Gregory, maire de North Battleford, l'un des directeurs de la Saskatchewan Co-operative Creameries, le comité de l'agriculture a mis fin à l'audition des témoins, mais l'on s'attend à ce que sa décision soit différée quelque temps encore.

Au cours de l'examen des estimés supplémentaires pour l'année fiscale se terminant le 30 avril 1924, on a appris qu'il en avait coûté à la province $22,500 pour maintenir presque continuellement une automobile de patrouille sur la frontière internationale pendant l'époque des épidémies des pillages de banques.

Alberta

Edmonton. — Au cours du débat sur le nouveau bill électoral, l'hon. J.-R. Boyle, chef de l'opposition, s'est élevé contre l'application du système de la représentation proportionnelle. M. Marshall a préconisé une réduction dans le nombre des sièges. En vertu d'un amendement adopté, les candidats devront avoir vingt-cinq signatures au lieu de quatre sur leurs papiers de nomination. Un autre amendement adopté par 21 voix contre 20 a maintenu le dépôt des candidats.

P.-M. Christopher, député ouvrier de Rocky Mountain, a demandé la nomination d'une commission spéciale chargée de faire une enquête sur l'industrie minière du charbon dans la province. Le public, a-t-il dit, devrait être informé du coût de la production et du profit que font les compagnies minières.

La campagne du "Wheat Pool" au Manitoba

La campagne pour la signature des contrats du "Wheat Pool" est en pleine activité à travers le Manitoba. Les organisateurs se disent très satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent. Ils n'ont encore fourni aucun chiffre permettant de juger du succès de leur campagne.

M. H.-W. Wood, président de la Coopérative et des Fermiers-Unis de l'Alberta, a accepté de venir parler en faveur du "Wheat Pool" dans un certain nombre de centres du Manitoba.

Le comité du "Wheat Pool" a été informé que les représentants, à la campagne, de certaines compagnies d'élévateurs disent aux fermiers qu'ils refuseront de prendre le blé appartenant aux cultivateurs qui signent le contrat du "Pool". Les autorités du "Pool" tiennent à déclarer qu'aucun élévateur de l'Ouest ne peut refuser de prendre le blé des fermiers, leur charte les obligeant à le faire.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

PRINCE-ALBERT

La région du nord de la Saskatchewan continue d'être très en faveur auprès de ceux qui cherchent à s'établir dans l'Ouest pour y faire de la culture. Le nombre des inscriptions de "homesteads" et d'octrois de soldats pendant le mois de février a été le double de celui du mois correspondant l'année dernière. Il est vrai que le bureau des terres de Prince Albert couvre une plus grande superficie que l'année dernière et comprend, entre autres, l'ancien district de Battleford, où il y a encore de nombreux "homesteads" disponibles. La plupart des nouveaux colons sont des fils de fermiers déjà établis dans la région. Il vient toujours beaucoup de demandes d'informations des Etats-Unis et de la partie sud des provinces de l'Ouest. Ce sont les districts de la rivière Carotte et du Renard Blanc qui sont le plus en faveur actuellement. Les inscriptions du mois dernier comprenaient 83 "homesteads" et 22 octrois de soldats; celles de février 1923 comprenaient 44 "homesteads" et 9 octrois de soldats.

* * *

M. l'abbé A. Lebel, notre missionnaire colonisateur, après avoir établi des comités de colonisation dans la plupart des paroisses du diocèse, est parti pour Montréal. Il va s'efforcer de recruter des colons surtout dans le Massachusetts et le Rhode Island et ne reviendra pas à Prince-Albert avant le mois de juin.

* * *

M. Etienne Phalempin, lauréat de l'Académie de Musique de Tourcoing, en France, vient d'ouvrir un cours de violon et de solfège au magasin de musique T. & B. Notre compatriote, qui habite depuis longtemps déjà le nord de la Saskatchewan, jouit d'une enviable réputation comme violoniste et il est assuré d'un beau succès comme professeur dans notre ville.

* * *

Un bon groupe d'amateurs de sports se sont rendus au Pas pour la fameuse course de chiens.

* * *

La Rév. Soeur Ada, de l'Académie de Sion, est morte mercredi d'une péritonite, après six mois d'une douloureuse maladie. Originaire de la Nouvelle-Ecosse, elle était âgée de 27 ans. Les funérailles ont eu lieu vendredi matin.

SAINT-LOUIS

Nous avons eu la conférence annoncée par M. l'abbé Lebel, missionnaire colonisateur. Un comité paroissial a été nommé. Il se compose de MM. l'abbé Carpentier, A. Boucher, J.-M.-P. McLeod, L. Mareschal, E. Boucher.

Renforcer nos centres franco-canadiens de l'Ouest par de nouvelles familles de la vieille province de Québec, c'est très bien; garder nos gens qui peuvent émigrer ailleurs chez nous, voilà de l'immigration sage. Mais, à l'heure actuelle, entreprendre une campagne d'immigration sur une vaste échelle, n'est-ce pas folie? Cela n'occasionne que des dépenses et en grande partie au bénéfice de nos voisins.

On parle d'économiser à Ottawa. Ce n'est pas tout de parler, il faut agir. Il est bien inutile de vanter notre richesse sur tous les tons, l'immensité de nos ressources naturelles, l'Ouest le grenier de l'univers, la fécondité de notre sol. Sans doute nos terres sont fécondes, mais ceux qui les cultivent en retirent-ils une vie suffisamment bonne? Là est la question. Que nos gouvernants commencent donc par améliorer nos conditions économiques. Alors, sans bourse délier, les immigrants viendront d'eux-mêmes et y resteront.

* * *

Le 5 mars nous avions une autre conférence pour le "Wheat Pool". Plusieurs nouveaux contrats ont été signés le soir même; pour les autres, cela dépendra du vent.

* * *

Baptême — Le 29 février: Thérèse-Simone, fille de M. et Mme Maurice Joubert. Parrain, Jos. Bedon; marraine, Germaine Ménage.

* * *

Le 3 mars avait lieu le mariage de Georges Pilon, de Batoche, avec Mlle Eva McDougall, de cette paroisse.

Le 4, celui de M. Jean Boyer et de Mlle Léonie Régnier, tous deux de cette paroisse. L'ami Jean, immédiatement après le mariage, s'est envolé avec sa douce pour Saskatoon.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

* * *

Le 24 mars, dans la salle de Saint-Louis, séance récréative, comédie, chansons, monologues et musique; aussi vente de paniers au profit de nos bonnes oeuvres. Ne l'oublions pas.

* * *

M. Emile Daniel, candidat du concours de la Liberté, remercie par la voie du journal tous ceux qui ont bien voulu le favoriser de leurs votes. S'il n'a pas gagné de prix, il s'estime cependant très heureux d'avoir atteint le but unique qu'il poursuivait: introduire la Liberté dans le plus grand nombre possible de foyers de la région.

LEBRET

Par un vote de 54 contre 30, les contribuables de cette place ont approuvé la décision de ses autorités scolaires, et un emprunt de $7,500 sera fait qui permettra de doubler la capacité de son école devenue bien trop petite pour la population actuelle.

* * *

Nous avons été peinés d'apprendre que M. J. Fitzpatrick, notre assistant maître de poste, venait de perdre sa mère.

* * *

Le Frère Leach, O.M.I., aujourd'hui de la mission de la montagne de Tondre, mais autrefois vice-principal de l'Ecole Industrielle de Lebret, revoyait dernièrement son ancienne résidence, où il était venu amener quelques écoliers indiens.

* * *

Un grand service anniversaire, chanté pour le repos de l'âme de feu Mme J.-B. Desjarlais, réunissait hier aux pieds de nos autels la majeure partie de nos métis. La défunte, née Julie Grant, était la petite-fille du fameux Cuthbert Grant, le légendaire "gardien des plaines" qui avait commandé les métis à la bataille de la Grenouillère (juin 1816). Cette affaire peut se considérer comme l'occasion providentielle qui provoqua l'établissement de l'Eglise catholique dans l'Ouest.

* * *

Pour en revenir à des choses d'ordre moins élevé, nos parties de cartes paroissiales deviennent, paraît-il, de plus en plus lucratives. Ainsi l'avant-dernière, présidée par M. et Mme Bouffard, avait rapporté pour notre future église presque un tiers de plus que celles qui l'avaient précédée. Celle de jeudi dernier, qui se donnait sous les auspices de M. et Mme Joseph Larocque, l'a encore surpassée, produisant la somme assez rondelette de $34.50, en dépit d'une circonstance qui en avait éloigné certains paroissiens, mus par un sentiment de sympathie pour une famille récemment éprouvée.

* * *

Cette famille est celle de M. Noël Paquin, l'un des premiers habitants de notre village, dont la femme s'était éteinte la veille, 12 mars, après une maladie de quelques mois, entourée de sa famille et assistée de son curé, le bon P. Bellemare, qui lui prodiguait les soins que la religion réserve à ses fidèles enfants arrivés au terme de leur carrière.

Agée de 59 ans, Mme Paquin était née à Carillon, fameux dans les fastes de l'histoire canadienne, puis était venue, avec son père qui était boulanger — c'était un M. Lalonde — s'établir à Kenora, alors Portage-du-Rat. Devenue veuve, elle fut employée successivement aux presbytères de cette place, puis à Lebret. C'est à cette dernière localité qu'elle fit la connaissance de M. Paquin, il y a environ 24 ans.

Quant à celui-ci, c'était déjà un pionnier de l'Ouest. Il était natif de Saint-Eustache, place tout aussi historique, on le voit, que celle d'où venait sa femme. Il était arrivé à Winnipeg en 1882, et pouvait dès lors en raconter long sur les origines de plusieurs de nos centres de l'Ouest. Il avait, par exemple, été mêlé à la fondation quasi-homérique de Saint-Hubert, dont il ne peut guère aujourd'hui parler sans rire.

A ce brave homme et à ses deux filles, Miles Bernadette et Marguerite, nous offrons nos plus sincères condoléances dans leur affliction présente.

* * *

Le R. P. Jeannotte nous revenait hier soir d'une tournée chez les sauvages, au cours de laquelle il a baptisé au moins une Sioux. L'enfant admise dans le giron de l'Eglise a 97 ans, c'est-à-dire qu'elle a pleinement l'âge de raison.

* * *

Voici le printemps qui nous revient à grands pas. C'est en même temps l'activité propre à cette saison à laquelle sont conviés nos fermiers. Ne pouvons-nous pas ajouter que c'est aussi pour ceux qui doivent se déplacer le meilleur moment de se procurer une belle terre? Nous souhaitons que les beaux jours nous amènent ceux qui se sont déjà annoncés et d'autres avec eux. Nous faisons surtout des voeux pour que nos nouveaux défrichements ne soient pas atteints de la grande maladie de l'Ouest, celle des folles dépenses et des emprunts irréfléchis, chemin infaillible de la ruine finale. Si nos Canadiens pouvaient enfin se résigner à vivre selon leurs moyens et à se priver du luxe qui ne convient qu'aux grands seigneurs, on en verrait moins sur le chemin ou à la veille de l'être.

* * *

Comme nous achevons ces lignes, le R. P. Boyer, autrefois supérieur de cette mission et aujourd'hui missionnaire-colonisateur, nous arrive avec la nouvelle peu agréable pour un coeur patriotique qu'au-delà de 3,000 étrangers vont incessamment venir s'établir sur nos belles plaines. Ah! si seulement un quart de ce nombre de braves Canadiens pouvaient nous arriver avant qu'il ne soit trop tard! Le P. Morice, de cette place, est toujours prêt à leur faciliter ce grand pas.

GRAVELBOURG

Soirée récréative

Une séance récréative des plus humoristiques, organisée par M. l'abbé Philippe Jérome, deuxième vicaire, au profit de l'église, a été jouée, dimanche le 9 mars, par les messieurs et les jeunes gens de la paroisse, avec un plein succès. La pièce de résistance était "Les Boulinard", comédie en trois actes des plus amusantes. L'orchestre Huel, qui a récemment doublé son effectif d'instrumentistes, comblait les intermèdes du programme musical des plus beaux morceaux de son répertoire.

Voici la distribution des rôles de la comédie:

Boulinard, beau-père de Bodard, H. Fortin; Arthur, son frère, A. Raymond; Lucien, son fils, F. L'Heureux; Paul Godard, A. Delorme; Paul Bodard, E. Chabot; Bruniquel, W. Jérome; M. Emile, maître d'hôtel, V. Lizée; Debboucheau, prés. du tribunal, V. L'Ecuyer; Dutilleul, juge de paix, J. Hamelin; Dutoupet, major, Leroy-Poulin; Louveteau, V. Lizée; Augustin, A. Bachand; Pierre, V. Lizée.

Profession religieuse

Une cérémonie des plus édifiantes avait lieu au Collège vendredi, le 7 mars, fête de saint Thomas d'Aquin. Le Révérend Frère Ferdinand Gaboury prononçait ses derniers voeux de religion dans la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. A la messe solennelle, dans la chapelle toute décorée de fleurs et de luminaires, la Chorale des élèves chanta le beau cantique harmonisé d'oblation, et le R. P. J. Magnan, O.M.I., supérieur, fit le sermon de circonstance sur "Les gloires et les prérogatives de la vie religieuse".

Puisse cette pieuse cérémonie, si salutaire en édifiantes leçons, faire germer dans le coeur de nos élèves la fleur surnaturelle de la vocation religieuse et sacerdotale, pour un fructueux apostolat auprès des âmes, dans nos immenses plaines de l'Ouest canadien.

Lauréats de février au Collège

Liste des élèves qui ont obtenu les premiers rangs dans leurs classes respectives pour le mois de février:

Cours classique — IVme forme: 1. Léo-Paul Sabourin; 2. Aimé Lizée. IIIme forme: 1. Léo Ayotte; 2. Godefroi Kuckartz. Ire forme: 1. Paul Raby; 2. Paul Piché. Eléments latins: 1. Irénée Tourigny; 2. Gérard Tourigny.

Cours commercial—2me classe commerciale: 1. Lucien Duperreault; 2. Armand Arguin. 1re classe commerciale: 1. Léo Isabelle; 2. Fernand Painchaud.

Cours préparatoires — 4me préparatoire: 1. Maurice Bédard; 2. Aristide Fournier. 3me préparatoire: 1. Egide Thibodeau; 2. Paul-Emile Tétrault. 2me préparatoire: 1. Henri Beauchesne; 2. Adolphe LeGall. 1er préparatoire: 1. Victor Poirier.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 18 MARS 1924 NUMERO 41

LA LIBERTÉ

Fais le bien que tu peux, non celui que tu rêves; et tu pourras, un jour, faire le bien que tu rêvais.

Si tu prétends aller toujours tout droit devant toi, tu te heurteras à des obstacles et tu t'y casseras la figure.

SAVOIR TENIR

De grandes leçons nous viennent, de ce temps-ci, de la lutte des Canadiens français de l'Ontario contre le Règlement XVII. La minorité ontarienne, menacée et insultée, a refusé de se laisser passer au cou le noeud coulant du Règlement XVII.

Tout ce qui est français au pays devra beaucoup de reconnaissance à l'*Association d'Education des Canadiens français d'Ontario* pour cette lutte. Elle a tenu bon envers et contre tout. La menace est quelquefois venue d'endroits d'où aurait dû venir l'encouragement. Quelques amis de Québec même ont parfois trouvé que les moyens employés ne répondaient pas à l'idéal qu'ils avaient d'une résistance opportune; on trouvait les réclamations trop bruyantes. Avec Mgr Langevin, de vaillante mémoire, elle eût pu répondre: "*On nous demande de ne laisser entendre que des notes harmonieuses dans nos difficultés, mais il est parfois difficile de chanter harmonieusement quand on vous tient à la gorge pour vous étrangler*".

L'*Association d'Education* a empêché le français d'agoniser dans l'Ontario; on dirait qu'elle est à la veille de récolter les fruits de ses travaux. Ce serait une belle récompense à son indomptable énergie. Soutenue par le *Droit*, le *Devoir* et quelques rares journaux, elle a réussi à imposer, peu à peu, la question du français à l'opinion. Ayant fait comprendre la noblesse de sa cause au monde universitaire de Toronto, elle eut la consolation de voir se fonder l'*Unity League*, composée de protestants, amis de l'ordre et de la justice, auxiliaires précieux dans la lutte. L'A.C.J.C. de Québec a lancé, il y a quelques années, une première souscription pour lui fournir les moyens de faire une lutte légale qui s'imposait. Les jeunes viennent de répéter le geste, et leur action, s'exerçant cette fois sur un terrain mieux préparé, a mis tout en branle. Quel que soit maintenant leur succès financier, ils peuvent se féliciter d'avoir réussi au-delà de tout espoir. La grande presse de Québec, restée à peu près muette jusqu'ici, a cru de bon ton et dans son intérêt d'épouser la cause du français dans l'Ontario. Les idées faisant leur chemin, le *Star* de Montréal vient d'entrer en lice et demande justice pour les Canadiens français.

Il n'est pas sans intérêt, pour nous, de faire connaître la raison principale que donne le *Star* à l'appui de sa demande. Il est impossible, dit-il en substance, d'instruire un enfant dans une langue qu'il ne connait pas, et l'on augmente ses difficultés, on retarde ses progrès si on prétend se servir pour l'instruire d'une langue qu'il ne connait qu'à demi. M. Omer Héroux, du *Devoir*, après avoir résumé l'article du *Star*, conclut par les paroles suivantes: "*Ceci est le bon sens même, et le jour où cet élémentaire principe aura pénétré dans les cervelles, c'en sera fini de toutes querelles à propos d'enseignement des langues*".

Terminons cet article par une citation du *Star;* elle a une particulière saveur au Manitoba, où la condition est légalement pire que dans l'Ontario:

"*Pouvons-nous faire observer à l'Ontario*", dit-il, "*que nous n'avons point dans cette province (Québec) de question parallèle? Et cependant personne ne prétendra que la minorité anglophone de Québec soit particulièrement domptée ou soumise. Pourquoi ne sommes-nous pas à lutter contre un Règlement XVII québecois? Parce que jamais on n'a essayé de nous en imposer un. Nos amis de l'Ontario pourront réfléchir là-dessus la prochaine fois qu'ils seront tentés de parler de domination française.*"

La loi Norris-Thornton au Manitoba est pire que le Règlement XVII de l'Ontario; le sujet de méditation proposé par le *Star* à la majorité ontarienne est fort pratique ici.

Sachons tenir. La vague qui semble devoir emporter ou au moins amoindrir la masse de fanatisme des provinces anglaises s'avance graduellement à travers bien des difficultés. Il faut que le jour où elle parviendra aux confins du Manitoba elle trouve des Canadiens français qui auront su tenir sur leurs positions et rester eux-mêmes en dépit des efforts faits pour les passer à un moule dont ils ne veulent pas, et dont ils ne peuvent pas vouloir sans déchoir et passer au rang de citoyens de second ordre. On respecte ceux qui se respectent, sachons ne pas l'oublier.

J. V.

parer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie." Le rêve des fondateurs ne s'est pas réalisé au complet, mais qui peut nier à cette association de Jeunesse de n'avoir pas fait du bien depuis sa fondation?

Des fêtes solennelles auront lieu à Montréal les 28, 29, 30 juin et 1er juillet pour rappeler comme il convient cette date mémorable pour la jeunesse du Canada français. L'A.C.J.C. prépare en plus un grand congrès sur l'organisation du commerce canadien-français.

Anatole Boucher de Boucherville

Les journaux de France nous rapportent la mort subite, à Paris, pendant une conférence à laquelle il assistait, de M. Anatole Boucher de Boucherville, autrefois surintendant de l'instruction publique à l'île Maurice, ancien fondateur et longtemps directeur du journal catholique et patriote, "Croix et Patrie". Ce grand citoyen, qui vivait à Paris depuis quelques années, était un descendant de notre compatriote, Pierre Boucher de Boucherville, et allié à nos familles canadiennes du même nom. Il y a moins de deux ans, il visitait notre pays, où son passage laissa les plus agréables souvenirs.

Concerts en français au poste CKCH

Ottawa — Afin d'être agréable à ses auditeurs de langue française le poste de radiotéléphonie du Chemin de fer national du Canada (CKCH, 435 mètres) a consacré la seconde partie de son programme du 15 mars au soir, à un concert de folk-lore canadien-français.

La chorale de Hull, qui jouit d'une certaine réputation, s'est chargée du concert et s'est fait entendre dans un répertoire choisi.

Nul doute que les Canadiens français au Canada et aux Etats-Unis ont été sensibles à cette attention du Chemin de fer National du Canada, d'autant plus que le concert de samedi crée un précédent et que c'est le désir du poste CKCH de se faire entendre souvent en français.

Le nouveau consul général de France au Canada

Montréal — Le baron de Vitrolles, consul général de France, et la baronne de Vitrolles sont arrivés à Montréal. M. et Mme de Vitrolles se disent heureux de leur arrivée dans un pays où tant de choses rappellent la France.

M. Alexandre Millerand, président de la République, a reçu M. de Vitrolles, avant son départ pour le Canada, et lui a dit combien il tenait à ce que les relations entre les deux pays soient cordiales et utiles pour tous.

"M. Millerand est parfaitement renseigné sur le Canada, dit-il, et c'est avec des dossiers bien établis qu'il parle de votre riche et beau pays.

"J'arrive, ajoute M. le consul général, avec le ferme propos de travailler à l'avantage des deux pays."

M. de Vitrolles s'est beaucoup intéressé au traité franco-canadien, alors qu'il était chef de division au ministère des affaires étrangères à Paris et il en suivra les développements avec la plus grande sollicitude.

Madame la baronne de Vitrolles connaissait déjà le Canada par tout ce que lui en a dit Mlle Hortense Cartier, parente de feu sir George-Etienne Cartier, avec laquelle elle avait d'excellentes relations.

Un ami sincère de la France

Paris — M. Poincaré vient d'apprendre que la France possède un ami qui a le courage de payer pour conserver ce privilège. Le premier ministre a en effet reçu une lettre de M. J.-H. Astrop, de Cape Town, Afrique-sud, en date du 22 janvier, c'est-à-dire quelques jours après le début de la dégringolade du franc.

Dans cette lettre M. Astrop prévient M. Poincaré qu'il a donné instruction à ses banquiers de Londres d'annuler pour 17,000 francs d'obligations françaises, disant qu'il faisait cadeau de cette somme au gouvernement français pour protester contre les agissements des spéculateurs. M. Astrop ajoute qu'il espère voir son geste imité par plusieurs autres.

En terminant sa lettre, M. Astrop ajoute que sa femme a péri lors du torpillage par un sous-marin allemand du vaisseau sur lequelle elle revenait à Cape Town.

NEW-YORK — Une tempête poussée par un vent de 75 milles à l'heure a balayé mardi la côte est des Etats-Unis à partir du Maine jusque dans le sud. On rapporte sept pertes de vie.

LES OUBLIES DE L'HISTOIRE

M. Pierre-Georges Roy publie depuis plusieurs années le "Bulletin des Recherches Historiques". Il a amassé dans ce recueil une foule de documents historiques qui constituent un trésor pour nos historiographes. Cet écrivain remarquable a consacré ses talents variés au culte des hommes et des choses de notre passé. Le gouvernement provincial a voulu s'assurer sa compétence et le récompenser de ses études patriotiques en l'appelant à la garde des archives de la province de Québec.

Le dernier rapport de M. P.-G. Roy est d'un intérêt palpitant pour tous nos chercheurs historiques. Ils pourront y puiser à pleines mains des renseignements inédits, qui jettent un jour nouveau sur certaines périodes de notre histoire. Pour le moment nous tenons à souligner ce qui touche de plus près à ses compatriotes de l'Ouest.

L'auteur de ce rapport nous donne la liste d'un grand nombre des premiers voyageurs de l'Ouest à l'emploi de nos découvreurs. Ces humbles mais hardis ouvriers de la première heure sont tirés de l'oubli pour prendre place désormais dans les pages de l'histoire. Que M. Roy veuille bien accepter les sentiments de gratitude de ses compatriotes de l'Ouest pour ce service signalé. Il était temps que ces noms fussent publiés, car déjà un grand nombre sont devenus illisibles.

Cette liste s'ouvre avec l'année 1740 pour se clore en 1749. Que n'avons-nous les noms des premiers engagés de La Vérendrye de 1731 à 1740? Nous y retrouverions peut-être les noms des dix-neuf compagnons qui furent assassinés sur l'Ile au Massacre avec le P. Aulneau et le fils aîné de La Vérendrye. Tous les permis de traite contenaient une défense formelle de faire la traite ailleurs qu'au poste auquel ils étaient assignés. De plus, tous ces voyageurs devaient être munis d'un fusil, pour se défendre en cas d'attaque. Ils recevaient une petite ration d'eau-de-vie, en cas de maladie et pour les soutenir au milieu de leurs fatigues, mais défense leur était faite d'en donner aux sauvages. Il faut dire à leur honneur que ces ordres étaient observés scrupuleusement.

On constate que la liste des engagés contient le même nom de famille d'employés venant du même endroit. Il est probable que ces voyageurs étaient frères ou apparentés et prenaient goût à ces expéditions lointaines, car on retrouve les mêmes noms dans différentes expéditions. Il est évident que le mirage de ces immenses contrées, bordées de lacs, de rivières, de forêts ou de prairies exerçaient une fascination irrésistible sur ces jeunes gens épris d'aventures.

La liste que nous donnons contient 312 noms. Nous souhaitons qu'on puisse plus tard la compléter.

Quelques notes très brèves sur les expéditions de La Vérendrye et les forts qu'il construisit au cours de ces lointains voyages feront mieux comprendre les renseignements inédits qui vont suivre.

Le découvreur du Nord-Ouest partit de Montréal en 1731. De 1731 à 1734, il remonta la rivière Pigeon et érigea le fort Saint-Pierre, à la décharge du lac La Pluie dans la rivière du même nom; le fort Saint-Charles à l'entrée de la rivière de l'Angle du Nord-Ouest, sur le lac des Bois; le fort Maurepas près de la décharge de la rivière Winnipeg dans le lac du même nom, et enfin un poste d'occasion sur la rive ouest de la rivière Rouge, à environ six milles en bas de Selkirk.

De 1735 à 1737, la mort de son neveu, Christophe Dufrost de la Jemmeraye, de son missionnaire le P. Aulneau, de son fils aîné Jean-Baptiste et de dix-neuf de ses employés sur l'Ile au Massacre, paralysèrent ses efforts pour pousser plus loin ses découvertes.

De 1738 à 1743, il construisit le Fort la Reine (Portage la Prairie), visita les Mandans sur le Missouri, fonda le fort Dauphin, sur le lac de ce nom et le fort Bourbon dans la baie Dawson, sur le lac Winnipegosis. En 1743 ses fils atteignirent les Montagnes Rocheuses et à l'automne de 1743 La Vérendrye retourna à Montréal pour ne plus revoir les prairies de l'Ouest. Il mourut à Montréal le 5 décembre 1749, au moment où la Cour de France l'avait désigné de nouveau pour continuer la série de ses glorieuses découvertes.

Ses fils retournèrent au Fort la Reine en 1745 et construisirent un fort sur le lac Bourbon (Cedar) auquel ils donnèrent le nom de Bourbon, le premier fort de ce nom sur le lac Winnipegosis ayant été abandonné. Enfin en 1748 ils bâtirent un fort à La Pas et le fort Paskoyac à la jonction des deux branches de la Saskatchewan. Aucun des fils de La Vérendrye ne retourna dans l'Ouest après la mort de leur père.

Ces quelques renseignements permettront de suivre la route parcourue par les voyageurs dont nous allons donner les noms.

Juge L.-A. PRUD'HOMME.
(A suivre)

VOIX DE FRANCE

Un prêtre du Manitoba nous communique l'extrait suivant d'une lettre d'un de ses neveux, fondé de pouvoir à la Trésorerie générale de Marseille et président d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul:

Je vois, cher oncle, que vous suivez tout ce qui intéresse notre patrie, la vôtre qui vous est si chère. Notre France est bien méconnue à l'étranger. Ce qu'il y a de mauvais est exalté et on veut ignorer ce qu'il y a de bon. Même et surtout au point de vue religieux, ne médisons pas trop de nos gouvernants actuels. Un grand pas a été fait et le côté abominable de la persécution religieuse a disparu.

Certes il y a encore beaucoup à faire, mais ce beaucoup dépend surtout de la volonté des partisans de l'ordre. Si ceux-ci le voulaient, nous aurions une autre France politique. Mais parmi eux il y en a trop qui gémissent et ne font rien, qui n'exercent même pas leur droit de vote; car si ceux-ci votaient et observaient à cet égard la discipline que l'on constate chez leurs adversaires, la situation changerait vite et nous aurions, je le répète, une autre France politique qui saurait imposer un gouvernement ayant d'autres conceptions au point de vue moral et religieux.

Mais ce que l'on ne peut reprocher à nos gouvernants actuels, c'est leur loyauté et leur patriotisme. La France, même avec eux, est restée ce qu'elle a toujours été, loyale et respectueuse de ses engagements. Je n'en dirai pas autant de l'Angleterre, dont l'égoïsme outré et la défection — d'autres diront la trahison — cause à la France tant d'ennuis. Il y a longtemps que l'Allemagne, qui ne connait que la force, aurait satisfait au traité qu'elle a signé si elle n'avait senti l'hostilité de l'Angleterre contre la France. L'Angleterre semble ne pas connaître la mentalité allemande. Qu'elle prenne garde! Si sa politique devait amener l'abaissement de la France, elle pourrait regretter plus tard son égoïsme.

La politique financière de la France est présentée également à l'étranger sous un jour sombre. L'on ne veut pas se rendre compte de son immense effort pour faire face aux réparations sans l'argent allemand qui nous fait défaut. Elle a équilibré ses budgets en demandant aux contribuables le maximum de ce qu'ils pouvaient donner. Je paie actuellement 1,700 francs d'impôts pour une situation de 27,000 francs. N'est-ce pas rien? La France jouit plus que tout autre pays allié d'un marché excellent; et ce sont les manoeuvres abominables des Allemands, des Anglais et de certains pays neutres qui ont fait baisser le franc. Rien ne justifie, dans la situation financière de la France, le discrédit actuel du franc.

Je voudrais, mon cher oncle, que vous disiez tout cela bien haut au Canada, et que vous ajoutiez que la France saura quand même triompher de ses adversaires. Il ne faudrait pas qu'au Canada, où l'on est resté si français de coeur, on puisse s'imaginer que c'est la mauvaise administration française qui est cause de cette situation. Il y a en ce moment une véritable coalition dirigée contre la France, et malheureusement ce sont les Anglais, non pas tous les Anglais, car il y en a qui aiment la France, surtout ceux qui ont combattu en France, mais ce sont les financiers anglais qui mènent le bal.

Je vous ai parlé avec un peu trop de chaleur peut-être de toutes ces questions, mais j'ai laissé déborder mon coeur de Français qui se rend trop compte de la vilenie de la politique étrangère à l'égard de son admirable pays qui a tant souffert des horreurs de la guerre et qui a tant fait non seulement pour sa propre destinée, mais pour les autres pays.

Nouveau journal hongrois catholique

Un nouveau journal hebdomadaire catholique, le "Hongrois Canadien", vient de faire son apparition à Winnipeg. Le fondateur en est le R. P. Stephen Soos, ancien curé de la colonie hongroise de Stockholm, Sask. Ce journal est en langue hongroise et publié par la "West Canada Publishing Co." Nous faisons des voeux pour le succès de ce nouveau confrère. Nul doute qu'il est appelé à faire beaucoup de bien parmi les nombreux catholiques hongrois disséminés à travers l'Ouest.

LA COOPERATIVE A BESOIN D'AVANCES

M. Raymond Denis répond à la demande d'explication de M. Alphonse Toupin

C'est avec plaisir que j'ai lu dans le dernier numéro de la Liberté la lettre de M. Alphonse Toupin. J'y réponds d'autant plus volontiers que M. Toupin m'est doublement sympathique, étant l'un de mes bons amis en même temps qu'un des assurés de la Sauvegarde.

Il fait une légère erreur en parlant des trois-quarts environ du prix courant tel que convenu dans le contrat signé. Je sais que cette opinion est généralement répandue, mais elle est fausse. Le texte du contrat, article douze, porte seulement que l'Association, après la livraison du blé par le producteur, fera, aussi tôt que possible, une certaine avance à la discretion de l'Association.

Ceci d'ailleurs n'a rien à faire avec la vente sur marge d'une partie de notre récolte, et je n'ai mentionné ce détail, qui a son importance, que pour renseigner le lecteur sur un point bien mal interprété.

En ce qui concerne les ventes sur livraisons futures et les capitaux nécessaires pour les effectuer, il faudrait, pour bien expliquer ce système, un nouvel article que je n'ai point le temps d'écrire et que je ne me sens pas le courage d'infliger aux lecteurs de la **Liberté**. Je vais seulement en indiquer les grandes lignes.

Il y a dans toutes les ventes à longue échéance deux éléments d'incertitude. D'abord la récolte elle-même qui peut être, sinon détruite, du moins fortement endommagée, ce qui mettra le vendeur dans l'impossibilité de remplir la totalité de ses contrats. Ensuite il y a les fluctuations des prix, qui peuvent être très considérables, entre le moment de la vente et celui de la livraison, et encourager soit le vendeur, soit l'acheteur, à chercher tous les moyens possibles pour rompre des contrats devenus désastreux.

Pour parer à ce double danger et lier aussi bien le vendeur que l'acheteur, il est d'usage, dans le commerce international aussi bien que dans le commerce local, de faire verser une certaine somme aux parties contractantes. Cette somme initiale est actuellement de 8 à 10 sous du minot, mais elle peut, dans le courant de l'année, devenir bien plus considérable si les cours arrivent à monter.

En vendant, par exemple, 75 millions de minots de notre blé, la Coopérative devrait donc déposer d'abord de 6 à 8 millions de dollars. Mais si, plus tard, le prix de notre blé, vendu à $1.00 le minot, monte à $1.15 ou à $1.25 par exemple, la Coopérative devra verser au fur et à mesure la différence comme garantie de la livraison. Les acheteurs devront verser la même marge, et la tenir dans des conditions identiques si, au lieu de monter, les prix venaient à baisser. Et une simple menace de guerre quelque part, la détérioration d'une récolte dans une partie quelconque du monde ou une combine spéculative dirigée peut-être contre la Coopérative, sont des événements qui peuvent causer des hausses inattendues et dangereuses pour la Coopérative, si elle n'a pas les garanties financières voulues.

Par ce procédé, l'on évite tout recours aux tribunaux, toutes les lenteurs de la procédure, et un contrat est annulé dès que l'une des parties contractantes ne fournit plus la marge requise. Les sommes versées par elle restent acquises à l'autre partie.

C'est pourquoi je disais que ce mode de ventes nécessitait des moyens financiers puissants que les banques ne se soucieraient peut-être pas de fournir, à cause justement des éléments d'incertitude que renferme ce système, et qui le fait comparer à de la spéculation, bien que ce n'en soit pas, puisque la Coopérative aurait bien l'intention de livrer la marchandise vendue, à moins d'impossibilité absolue.

Il est possible que plus tard la Coopérative trouve des moyens d'effectuer des ventes dans d'autres conditions, mais je ne vois pas trop comment, car elle devra elle-même demander à ses acheteurs des garanties financières pour avoir la certitude que ceux-ci prendront livraison du blé, même si le marché n'est pas en leur faveur. Et il n'y a pas de doute que les acheteurs demanderont à la Coopérative les mêmes garanties que celui-ci aura exigées d'eux.

L'aide financière du gouvernement dans certaines conditions donnerait au "Pool" un élément de sécurité qu'il ne possédera jamais sans cela. J'ai [illegible]

Ceci, je l'ai toujours répété depuis que l'on parle du "Pool", et je suis heureux de constater que l'Alberta a tenu à me donner raison. En effet, durant l'une des sessions du comité d'enquête présidé par l'hon. Turgeon, le représentant des banques a déclaré sans être démenti que le gouvernement de l'Alberta se portait garant des avances faites à la Coopérative de cette province, au cas où le prix de vente du blé ne suffirait pas à rembourser ces avances.

Cette garantie a autorisé le "Pool" à faire aux fermiers des avances satisfaisantes qu'il n'aurait jamais pu faire sans cela, même avec l'aide morale dont on nous a tant parlé l'année passée.

On s'est déjà aperçu, chez nos voisins, qu'en affaires cette aide morale n'apportait pas un concours bien précieux; le plus tôt nous nous en apercevrons ici, le mieux ce sera pour nous tous.

Certes les gouvernements ne sont pas faits pour s'occuper des misères individuelles de chacun d'entre nous; mais il est des crises dans lesquelles ils ont le devoir d'intervenir, lorsqu'elles menacent l'avenir même du pays. Celle-ci en est une. En laissant aux individus le soin de s'arranger entre eux, nos gouvernants trahissent ce devoir, et ceux qui leur ont montré le chemin de cette désertion en n'acceptant ou en ne réclamant d'eux que leur aide morale sont de dangereux utopistes, ou remplissent un rôle qui n'est pas très clair.

Raymond DENIS.

A QUOI TIENT LA CRISE AGRICOLE

La conférence économique de Winnipeg

La conférence économique du Manitoba, décidée il y a un mois à l'instigation de la Chambre de Commerce de Winnipeg, a eu lieu mercredi et jeudi à l'hôtel Marlborough, en présence d'une centaine de délégués représentant les différentes organisations et les différentes classes de la province.

M. John Bracken, premier ministre, a ouvert la conférence en montrant la nécessité de la bonne volonté pour résoudre le problème du réajustement. M. W.-H. Hoop, secrétaire du conseil des métiers et du travail, a parlé de la question économique du point de vue du travail. Le Dr J.-A. MacLean, président de l'Université du Manitoba, a traité de l'éducation et le professeur A.-B. Clark de la répartition des taxes.

M. Crerar a déclaré que la crise de l'agriculture provient de ce que le cultivateur paye 70 pour cent plus cher aujourd'hui tout ce qu'il achète qu'en 1914, tandis que ses revenus ont augmenté seulement de 12 pour cent. Voilà pourquoi des milliers de jeunes gens s'en vont dans les villes. Le remède, c'est l'abaissement du coût de la production, qui dépend de la cherté de la main-d'oeuvre et de la diminution des heures de travail dans les villes.

Les délégués ont adopté une résolution embrassant les objectifs principaux de la conférence et tendant à l'amélioration de l'agriculture, de l'instruction et des conditions générales dans la province.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 14 mars 1874

L'Amnistie, par Mgr Taché

Nous apprenons que S. G. Mgr Taché met actuellement la dernière main à un travail d'une certaine étendue sur l'importante question de l'amnistie et nous nous hâtons d'annoncer cette heureuse nouvelle.

Sa Grâce démontre que l'amnistie a été non seulement promise, mais qu'elle a été de fait virtuellement accordée.

Les preuves sont tirées les unes de documents et d'actes officiels, les autres de correspondances et d'écrits semi officiels; d'autres sont des preuves d'induction basées sur l'irrésistible logique des faits; il y a de plus les preuves que nous appellerons personnelles, qui sont les promesses verbales faites personnellement à Mgr Taché et à d'autres.

Ce travail [illegible]

De-ci de-là

La cause de béatification de Philibert Vrau et Camille Feron

On annonce de Rome que la Congrégation ordinaire des Rites s'est réunie au Vatican pour étudier la révision des écrits de Philibert Vrau et de Camille Feron, dont les causes de béatification, réunies en une seule, sont en instance en cours de Rome.

A cette occasion un grand nombre de journaux du Canada, évidemment mal informés, présentent ces deux célèbres hommes d'oeuvres comme les fondateurs de la "Croix" de Paris. C'est une erreur à peine excusable dans les colonnes de journaux catholiques. Rappelons que la "Croix" a été fondée par le Père Bailly, et qu'elle est demeurée entre les mains des Assomptionnistes jusqu'en 1900. A cette époque M. Paul Feron-Vrau assuma la responsabilité financière et la direction de toutes les publications de la Bonne Presse. Le directeur actuel de la "Croix" est le fils de Camille Feron et le neveu de Philibert Vrau.

Ajoutons que le grand journal de Paris ne manque aucune occasion de rappeler tout ce qu'il doit à son fondateur et aux premiers ouvriers de l'oeuvre admirable de la Bonne Presse.

La justice va se transporter de nouveau dans l'Extrême Nord

Edmonton — Un autre procès va avoir lieu l'été prochain sur la côte arctique et le juge Lucien Dubuc fera de nouveau le long voyage par rivière pour aller rendre justice chez le peuple esquimau.

L'inculpé, accusé de meurtre, est entre les mains de la police montée depuis plus d'un an. On avait essayé de le transporter aux îles Herschel pour y être jugé en même temps que les deux Esquimaux condamnés à mort l'année dernière, mais le petit bateau qui le conduisait avait été pris par les glaces et était arrivé trop tard.

Le procès aura lieu cette fois à Aklavick, à l'embouchure du fleuve Mackenzie.

L'anniversaire de l'A.C.J.C.

Montréal — L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a célébré le 20me anniversaire de sa fondation par une séance publique qui a eu lieu au collège Sainte-Marie, le jeudi 13 mars.

L'A.C.J.C. avait été fondée dans le but "d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et de les pré-

LETTRE DE QUEBEC

La province de Québec et les Canadiens français de l'Ontario — Le monument à Mgr Laflèche — La fusion des deux banques canadiennes-françaises — La bataille tarifaire

(Service spécial de la "Liberté")

UN BEL EXEMPLE

C'est celui que donne actuellement notre province. Nos frères de l'Ontario n'ont pas en vain fait appel à son sens de la solidarité nationale. La souscription en faveur des écoles ontariennes atteint presque, à l'heure où j'écris ces notes, la jolie somme de $15,000.00. Ce qui lui donne un sens tout particulier, c'est qu'elle est le fruit de multiples petites oboles. Elle a débuté sans tapage et poursuit son chemin avec une belle assurance. Les offrandes viennent de tous les coins de la province et de toutes les classes de la race. Professionnels et hommes d'affaires, intellectuels et ouvriers se rencontrent dans une commune pensée de solidarité nationale. Ce qui surprend, c'est le nombre de ceux qui tiennent à motiver leur obole et à affirmer hautement la nécessité et le devoir de venir au secours des compatriotes aux prises avec la persécution dans les autres provinces.

Une campagne comme celle que l'on poursuit actuellement pour les écoles ontariennes permet de mesurer tout le progrès accompli par l'idée nationale et de se rendre compte de ce que peut donner un effort, modeste si l'on veut, mais tenace.

Pareil appel à la solidarité nationale fût tombé à plat il y a quinze ans. Les neuf dixièmes de la presse, non pas seulement anglaise, mais même française, lui eurent fermé ses colonnes. Que de chemin parcouru depuis! Non seulement le **Devoir**, le **Droit** et l'**Action Catholique** font écho à l'appel de nos frères ontariens, mais toute la presse, — la presse d'affaires pourrait-on dire, — leur prête l'appui de sa puissante publicité. Elle leur permet d'atteindre tous les milieux, de toucher la race jusqu'aux entrailles. L'effet atteint a une profondeur qu'on ne soupçonne pas au premier abord. Rien n'est plus difficile à convaincre que la bonne masse du peuple. Elle ne manque pas de patriotisme. Oh non! Mais son patriotisme a quelque chose d'obtus: il est lent à se laisser convaincre qu'il faut agir. Surtout il comprend difficilement que nous sommes attaqués et menacés quand notre frère l'est.

Le persistant effort fourni par un groupe de patriotes depuis quelques années en faveur de nos frères ontariens aura brisé cette dure enveloppe. Le spectacle de cette lutte, longue et pénible, pour la défense de l'âme française et catholique dans l'Ontario, constitue le plus fécond enseignement de patriotisme pratique que l'on puisse souhaiter.

Aujourd'hui, il s'exerce au bénéfice des Franco-Ontariens. Nul doute que demain ce sera au profit des autres groupes français du Canada.

UN GRAND EVEQUE

C'est un temps de crise, mais cela n'empêche pas la petite ville des Trois-Rivières de pousser avec vigueur l'oeuvre d'un monument à Mgr Laflèche.

Le nom du grand évêque trifluvien n'est pas inconnu dans l'Ouest. Avant d'illustrer l'épiscopat trifluvien et de marquer de sa forte empreinte la pensée religieuse dans notre province, ce géant de l'Eglise canadienne s'était dépensé sans compter à l'évangélisation des sauvages de l'Ouest.

Son nom a été mêlé à d'âpres controverses. C'est le lot de tous ceux qui ont aimé profondément la vérité et n'ont jamais hésité à proclamer ses droits. Un quart de siècle de recul a permis de juger l'homme et son oeuvre. Le jugement est unanime: Mgr Laflèche fut un grand évêque, un ardent patriote. Un halo de sainteté entoure cette figure si douce et si bonne.

Il n'y a donc pas à s'étonner si notre province, surtout la région trifluvienne témoin de ses oeuvres, de ses vertus et de sa prodigieuse éloquence, se montre heureuse de perpétuer son souvenir dans le bronze et la pierre. Une semaine de campagne a déjà donné près de dix mille piastres. Le comité du monument compte recueillir au moins vingt-cinq mille piastres. Le monument s'élèvera sur l'une des places publiques de Trois-Rivières. On veut qu'il soit un prolongement de l'enseignement du grand évêque.

FUSION DE BANQUES

Bien que le choix du nom ne soit pas encore fait, on peut considérer comme un fait accompli la fusion des banques Nationale et Hochelaga.

C'est un événement important dans le monde financier canadien-français. Que la position de la Banque Nationale fût difficile, c'est un fait indéniable. Elle avait été fortement éprouvée par la crise d'après-guerre. Il lui eût peut-être été difficile de résister à la tempête qui a déjà jeté à bas plusieurs banques canadiennes. Sa chute aurait eu des répercussions profondes sur les finances de notre population. Le gouvernement l'a compris. C'est pourquoi il se porta au secours de la Banque Nationale. Le coup était hardi, mais il n'en a pas moins fini par être accepté. Il n'en coûtera rien à la province et l'on aura évité un désastre à l'épargne populaire.

Quel nom aura la nouvelle banque formée par la fusion des banques Nationale et Hochelaga?

Le point n'a pas été réglé. Il semble bien que le vieux nom de banque d'Hochelaga va disparaître. Il a le grand tort, selon le gérant général de l'institution, de ne rien signifier à l'étranger. On recherche un nom qui ait un sens non seulement au Canada, mais dans tous les pays où nous faisons affaires.

LA BATAILLE TARIFAIRE

Les cartes sont plutôt mêlées sur la question du tarif dans notre province. Le gouvernement King cherche surtout à s'assurer le pouvoir. Du côté conservateur, il ne peut rien escompter. Ses derniers échecs électoraux indiquent clairement qu'il ne saurait espérer enlever des sièges aux conservateurs. Toutes les probabilités sont que le gouvernement perdra du terrain dans l'Ouest. On ne conquiert pas deux fois de suite les soixante-cinq sièges d'une province comme la nôtre. C'est du côté des progressistes que le gouvernement peut espérer voir venir son salut. Mais toute amabilité envers les progressistes risque d'avoir sa répercussion au sein de la députation libérale de Québec et encore plus au sein de l'électorat.

Avec des nuances plus ou moins accentuées, notre province est protectionniste. C'est le sentiment général que d'une certaine mesure de protection dépend le salut de l'industrie dans nos villes. Si cette industrie périclitait, ce serait le marasme économique. La campagne même ne tarderait pas à en ressentir les effets, car c'est encore dans les villes industrielles de notre province qu'elle trouve le meilleur marché pour ses produits.

Il n'y a pas à s'étonner si la presse penche assez ouvertement, règle générale, pour le protectionnisme. Ce n'est pas un secret de polichinelle qu'au sein même du parti libéral se trouve un fort élément protectionniste qui n'avalera pas de fortes coupures dans le tarif. Il a parlé par la bouche de M. Marier et du sénateur Casgrain.

Le gouvernement est averti.

Hector HEROUX.

Chronique Scientifique

Les merveilles de la nature

Lorsque je contemple le ciel, ses couleurs si vives et si diversifiées, les étoiles qui répandent tant d'éclat, la lumière qui me découvre les objets dont je suis entouré, saisi d'étonnement, je me demande à moi-même: D'où viennent toutes ces choses? Qui a construit la voûte immense des cieux? Qui a placé dans le firmament ces feux innombrables, ces astres qui, d'une si prodigieuse distance, envoient leurs rayons jusqu'à nous? Qui leur ordonne de se mouvoir avec tant de régularité? Qui a dit au soleil d'éclairer et de fertiliser la terre?

Superbes montagnes, qui vous a établies sur vos fondements? Qui éleva vos têtes jusqu'au-dessus des mers? Qui vous orna de forêts verdoyantes, de ces arbres fruitiers, de ces plantes si utiles et si variées, de tant de fleurs agréables? Qui a couvert vos cimes sourcilleuses de neige et de glaces et fait jaillir de vos entrailles ces sources qui humectent et fécondent la terre, ces fleuves majestueux qui portent partout l'abondance et la vie?

Fleurs des champs, qui vous donne cette magnifique parure? D'où viennent ces parfums qui nous embaument et nous récréent, ces couleurs brillantes qui réjouissent nos yeux, et que l'art des mortels ne peut imiter?

Et vous, créatures animées qui peuplez et la terre et les eaux, à qui devez-vous votre existence, votre structure, ces instincts si divers et si merveilleux qui étonnent notre raison, et qui sont si appropriés à votre nature et à votre genre de vie?

Mais lorsque, surpris de tant de merveilles au milieu desquelles mon esprit se perd et se confond, je viens à me replier sur moi-même et à contempler l'homme, qui est comme le centre ici-bas de tous les êtres créés, quelle foule d'autres merveilles plus étonnantes encore vient s'offrir à ma raison et toucher mon coeur! Comment quelques grains de poussière ont-ils pu être transformés en un corps si bien organisé? Comment se fait-il qu'une des parties de ce corps voie les objets qui l'entourent; qu'une autre entende les différents sons qui se produisent loin d'elle; qu'une troisième jouisse avec délices de tant d'agréables émanations qui, de tous côtés, parfument les airs? A quoi dois-je cette précieuse faculté de communiquer à mes semblables mes idées et mes désirs, et d'être rendu participant des leurs? Comment un peu de matière composée de trois ou quatre éléments, dont chacun isolé des autres serait insipide ou repoussant, comment, dis-je, ce peu de matière, broyé par mes dents, me procure-t-il tant de sensations agréables? Et, ce qui est un bienfait plus insigne encore, quelle est cette intelligence dont je suis doué, et qui me met en état de réfléchir sur tout ce qui m'environne, d'en calculer les rapports, d'acquérir une multitude de connaissances, d'être homme enfin?

DESPREAUX.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un monument à saint François-Xavier au Japon

Tokio — Un monument à saint François-Xavier a été érigé dans un square de la ville de Yamagouchi, sur un terrain donné par le gouvernement de la province. Les frais de ce monument ont été couverts par une souscription. Le Général de la Compagnie de Jésus avait envoyé 1,000 lires. Un chrétien chinois, Nicolas Tsu, avait offert 3,000 francs. Le premier ministre japonais, le général Tsauchi, avait encouragé cette idée. Plusieurs ministres et hauts personnages ont participé à la souscription. Le monument est composé d'une croix de granit avec un buste de saint François-Xavier au point d'intersection des bras de la croix.

Le Pape et les relations franco-allemandes

Bruxelles — Le "XXme Siècle" se dit autorisé à démentir l'information envoyée par le correspondant du "Berliner Tageblatt", suivant laquelle le Pape avait envoyé aux évêques français et belges une admonestation à propos de leur attitude peu chrétienne à l'égard des Allemands.

Excuses de la Bavière au Vatican

Munich — Le gouvernement bavarois a fait parvenir une communication officielle à Mgr Pacelli, nonce papal à Munich, pour lui exprimer ses regrets au sujet de l'attaque du général Ludendorff contre le Saint-Siège, au procès de trahison intenté contre lui. Le gouvernement a informé le nonce qu'il considérait l'attitude de Ludendorff comme entièrement injustifiée.

Le Saint-Père demande l'intervention de l'Angleterre

Londres — S'il faut en croire le "Daily Telegraph", le pape Pie XI aurait demandé au premier ministre MacDonald d'intervenir auprès du gouvernement soviétique en faveur des membres du clergé catholique emprisonnés en Russie. Le journal écrit que Sa Sainteté pense que, du fait qu'ils ont reconnu le gouvernement bolchévique, les Anglais se trouvent en état d'entreprendre cette démarche. Comme les missions qu'il a envoyées à Moscou intercéder en faveur de prisonniers n'ont pas vu leurs efforts couronnés de succès, le pape espère que durant la prochaine conférence anglo-russe la Grande-Bretagne aura l'occasion de "servir ainsi la cause de la charité et de l'humanité".

La Vie Collégiale

Apprenons à bien parler

L'éloquence est l'art de bien dire, d'émouvoir et de persuader. L'orateur doit avoir des aptitudes et des penchants à la parole. D'où il s'ensuit que pour être orateur il faut être un homme d'élite, un homme choisi, en un mot un homme supérieur; donc l'orateur sera appelé à jouer un rôle prépondérant partout où il se trouvera.

Il ne faut pas, nous dit Fénelon, faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude et pour trafiquer de la parole.

L'orateur n'orne son discours que de vérités lumineuses, que de sentiments nobles, que d'expressions fortes et proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer; il sent, il pense et la parole suit.

L'orateur ne se sert donc de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

En effet remontez dans l'histoire aussi loin qu'il vous plaira et vous verrez que l'éloquence dirigea toujours les nations et les peuples et que l'orateur fut de tout temps l'homme le plus influent.

Cette éloquence, si utile à l'homme, peut être divisée en deux branches principales, à savoir: l'éloquence politique ou civile et l'éloquence religieuse.

La première a toujours existé. Comme preuve de son influence, les Grecs, doués d'un sentiment si exquis du beau sous toutes les formes, étaient sensibles au charme de la parole et savaient lui donner ce qui lui revient. L'orateur grec gouvernait réellement.

Démosthène semble avoir posé des bornes à cet art. Ce n'est pas que ce grand homme politique possédait toutes les qualités, mais les plus éminentes il les possédait toutes. Ainsi quel est donc la principale qualité de l'orateur?

On demandait un jour à Démosthène quelle était la première qualité de l'homme public ou éloquent. A quoi il répondit: La première est l'action, la seconde l'action et la troisième aussi. L'action, en effet, est l'élément sensible de l'éloquence, ce qui frappe l'oreille et les yeux, ce qui émeut l'organisme; c'est l'expression de la passion; c'est, en d'autres termes, le lien qui unit l'orateur à ceux qui l'écoutent.

L'orateur, par l'action, agit sur son auditoire, sa parole les charme comme le son de la musique. Voilà pourquoi Démosthène fut si grand. Son discours était simple, mais dans son patriotisme il savait indigner les Athéniens contre Philippe, il savait leur faire comprendre leur propre danger.

Cicéron n'avait pas la logique ni la souplesse du grand orateur grec; il lui faut plus d'espace, il développe son idée avec majesté; mais lui aussi avait ce qui est nécessaire: il persuade, touche, émeut, il entraîne son auditoire.

Remontez un peu l'histoire et vous verrez l'Europe tout entière se soulever unanimement à la voix d'un seul homme pour aller délivrer le tombeau du Christ. Monarques, princes, sujets, tous sont entraînés par la même force et comme possédés du même esprit, oubliant tout à coup le sol natal, et se précipitent vers l'Orient en poussant ce cri: "Dieu le veut". D'où part cette impulsion puissante? De la voix d'un seul homme.

C'est aussi par le prestige de l'éloquence que Napoléon, d'un mot, transporte ses soldats à travers l'Italie, l'Egypte et l'Europe entière, les anime à la bataille pour leur faire remporter tant de brillantes victoires.

Plus tard encore nous ne saurions oublier les noms si célèbres de Montalembert et du Comte de Mun qui firent tant par leurs discours et leurs polémiques.

Si nous voulons d'autres exemples, nous n'avons qu'à relire les pages glorieuses de notre histoire et nous trouverons des orateurs remarquables. Prenez Papineau, Lafontaine et tant d'autres qui consacrèrent leur vie et leur talent à la défense de notre religion et de nos droits.

Eh bien! quoi de plus illustre et de plus noble que cette lutte énergique contre l'usurpateur? Ne mérite-t-elle pas toute notre admiration et notre reconnaissance? Car si nous sommes encore Canadiens français c'est à eux que nous le devons en grande partie et par conséquent, soit dans le domaine civil ou religieux, l'éloquence y a joué une grande part.

Enfin qui dirige le pays, discute les lois, les projets, et quels sont ceux qui, par leurs soins diligents, veillent au salut de la nation et s'occupent des intérêts du peuple? Ce sont presque tous des orateurs.

Cicéron a dit: Rien ne me semble plus beau que de pouvoir, par la parole, captiver l'attention des hommes assemblés, charmer les esprits, pousser ou ramener à son gré les volontés. Chez tous les peuples libres, dans tous les états calmes et tranquilles, les hommes éloquents ont toujours été puissants et honorés.

Quant à l'éloquence religieuse, dans l'antiquité elle se confondait avec la poésie, elle était pour ainsi dire profane. Donc nous pouvons dire qu'elle naquit sur les bords du lac de Génésareth et dans les montagnes de la Judée avec la prédication de Jésus-Christ qui en est le plus beau modèle. C'est cette prédication transmise aux apôtres qui devait renouveler le monde, triompher de l'Empire romain et propager à la cour des Empereurs et parmi les nations barbares l'évangile. Cette sorte d'éloquence, propre à l'orateur sacré, est la plus grande et la plus élevée, car elle s'adresse non pas à un tribunal mais à tous les tribunaux des consciences, non pas à des contemporains seulement, mais à tous les âges jusqu'à la fin des siècles; et cette parole bienfaisante prenant naissance dans l'évangile, se répercute, toujours vivante, toujours actuelle dans les coins les plus reculés de l'espace.

Grâce à l'éloquence, cette parole des apôtres, ce petit grain de sénevé est devenu un arbre magnifique dont les rameaux s'élèvent jusqu'au ciel et s'étendent jusqu'à l'horizon; et sur ces rameaux les âmes viennent se reposer, reprendre des forces pour porter leur croix et pour s'envoler par un sublime élan vers les hauteurs de l'éternité.

Encourageons-nous donc des exemples illustres du passé et de la grande influence de la parole. Profitons des moyens qui sont maintenant à notre disposition; faisons-nous un devoir, et considérons comme étant un grand bien pour nous et une chose utile et indispensable pour l'avenir, tous les travaux que l'on nous donne pour aider à notre formation intellectuelle et oratoire.

W. HERVO,
Philosophie, 1re année.

Tableau d'honneur du mois de février

Philosophie II — Diligence: 1. F. Gerein; 2. H. Allard. Excellence: 1. H. Allard; 2. F. Gerein.

Philosophie I — Diligence: 1. A. Gerein; 2. J. Malach. Excellence: 1. A. Gerein; 2. S. Malach.

Rhétorique française — Diligence: 1. H. Robert; 2. J. Mager. Excellence: 1. H. Roy; 2. E. McDougall.

Rhétorique anglaise — Diligence: 1. L. Kusch; 2. O. Kritzwiser. Excellence: 1. O. Kritzwiser; 2. L. Kusch.

Belles-Lettres françaises — Diligence: 1. E. Longpré; 2. M. Bonin. Excellence: 1. B. Leveillé; 2. P.-E. Lavoie.

Belles-Lettres anglaises — Diligence: 1. L. MacDonald; 2. G. Kramer. Excellence: 1. G. Kramer; 2. D. Costello

Versification française — Diligence: 1. R. Gareau; 2. J. Sabourin. Excellence: 1. J. Sabourin; 2. R. Gareau.

Versification anglaise — Diligence: 1. J. Switallo; 2. A. Gonty. Excellence: 1. J. Switallo; 2. R. Davis.

Méthode française — Diligence: 1. A. Langevin; 2. H. Poirier. Excellence: 1. J. Dufresne; 2. A. Langevin; 3. R. Couture.

Méthode anglaise — Diligence: 1. F. Gilbert; 2. Kavanagh. Excellence: 1. Kwiatkoski; 2. F. Gilbert.

Eléments latins français — Diligence: 1. H. Beriault; 2. L. Painchaud. Excellence: 1. J. Gousseau; 2. D. Audette; 3. A. Girard; 4. L. Painchaud.

Eléments latins anglais — Diligence: 1. L. Marengo; 2. D. Costello. Excellence: 1. J. Rydlewski; 2. G. Amyot; 3. L. Marengo.

Préparatoire français — Diligence: 1. J. Jalbert; 2. M. Meunier. Excellence: 1. M. Meunier; 2. A. Levêque; 3. J. Jalbert

Commerce II — Diligence: 1. A. Guilbert; 2. F. Vrignon. Excellence: 1. L. Siaud; 2. J. McLaurin.

Commerce I — Diligence: 1. G. Fafard; 2. H. Mercereau. Excellence: 1. H. Mercereau; 2. G. Fafard; 3. J. La tremouille.

Gouret

Ligue des grands

Le 28 février eut lieu la première partie de la deuxième série dans l'Auditorium de Winnipeg. Les Etoiles en ont contesté la régularité et elle a été annulée après une longue discussion par les officiers du gouret. Les Etoiles et les Junioristes reprendront cette partie la semaine prochaine.

4 mars: Junioristes, 4; Rhétorique, 2

Les deux équipes ont joué avec ensemble et dextérité... Les Rhétoriciens McDougall et J. Malach, ainsi que les Junioristes Dussault, Salomon et Schropp, ont surtout excité l'admiration des spectateurs.

Il est malheureux que le doux temps que nous avons eu n'ait pas permis aux joueurs de pratiquer sur leur propre patinoire.

6 mars: Etoiles, 5; Rhétorique, 3

La partie fut parfois languissante. On se bloquait tellement qu'il semblait impossible d'aller nulle part. Pucci a très bien joué; Gerein s'est surpassé; Chadwick et Beauchamp ont été très effectifs. Pour la Rhétorique, c'est à Barker et à Kritzwiser qu'elle doit d'abord d'avoir fait bonne figure. C'était sa dernière partie de ligue.

Quelle jouissance c'est de penser, de se sentir penser, de savoir qu'on est soi-même! — Lucie Goyau.

SAINT JOSEPH PATRON DU CANADA

Cette année marque une date importante dans l'histoire religieuse de notre pays: le trois centième anniversaire de la proclamation de saint Joseph comme Patron du Canada. A cette occasion, Son Eminence le Cardinal Bégin a adressé à ses fidèles un mandement dont nous sommes heureux de donner ici quelques extraits.

"C'est aux premiers missionnaires de la Nouvelle-France, les Récollets, que revient l'honneur d'avoir choisi, par un voeu public fait à Québec le 19 mars 1624 et auquel s'associèrent tous les habitants, saint Joseph "pour patron du pays et le protecteur de cette Eglise naissante". Ce choix, renouvelé plus solennellement encore, en 1637, par les soins des Jésuites et avec le concours de l'autorité civile, fut définitivement approuvé par le Saint-Siège, lorsque Grégoire XVI concéda à notre diocèse, en 1824, la fête de saint Joseph comme premier patron du Canada et du diocèse "utpote primi Canadensis regionis et dioecesi Patroni". Nos Conciles provinciaux ont fait mention à plusieurs reprises dans leurs actes, comme devait le faire lui-même, en 1909, le Premier Concile Plénier de Québec, de ce glorieux et puissant patronage dont s'honore à bon droit notre patrie depuis trois cents ans. Le saint fondateur de l'Eglise de Québec, le vénérable François de Montmorency Laval, l'invoquait déjà en 1668, lorsqu'il écrivait à deux zélés missionnaires de l'Evangile, MM. Trouvé et de Fénélon, qu'il suppliait Notre-Seigneur de bénir leur apostolat "par ses mérites, par l'intercession de sa très sainte Mère, du bienheureux Joseph, Patron spécial de cette Eglise naissante".

"...La foi nous enseigne que, seul entre les hommes, le très vénéré patriarche fut le dépositaire du Père Eternel. Par une vocation à nulle autre pareille, Joseph fut appelé par le Très-Haut à être le gardien de la Vierge-Marie, de l'Enfant Jésus et du secret de l'Incarnation... Quel rôle sublime, nos très chers Frères, que celui du très saint Epoux de Marie, et de quelles grâces extraordinaires son âme ne dut-elle pas être dotée par la Très Sainte Trinité pour rester à la hauteur d'une pareille mission...

"Gardien du Fils de Dieu fait homme, saint Joseph vit en union parfaite de coeur et d'esprit avec le Verbe Incarné; et c'est principalement à cause de cette admirable conformité à la volonté divine qu'il a mérité le nom de juste, que lui décerne l'Evangile." "Etre juste, dit saint François de Sales, n'est autre chose qu'être parfaitement uni à la volonté de Dieu et y être toujours conforme en toutes sortes d'événements, prospères ou adverses." Tout descendant qu'il soit de la race royale de David, saint Joseph accepte la pauvreté pour rester fidèle à sa mission sacrée, à la naissance de Jésus. Il se trouve même sans foyer et en est réduit à se réfugier dans une étable. Bientôt, Dieu lui commande de fuir en Egypte, terre ennemie, avec la mère et l'enfant. Il ne pense pas un instant à discuter les ordres divins, ni même à s'enquérir de la longueur de l'exil; il part sans tarder, fils obéissant au Père Eternel, portant dans ses bras le Fils de Dieu. De retour à Nazareth après la mort d'Hérode, toujours sur l'ordre de Dieu, l'humble ouvrier de la maison royale de David reprend modestement son travail d'atelier, "afin de gagner sa pauvre vie et celle de sa famille à la sueur de son visage", suivant la simple et touchante expression du saint évêque de Genève.

"C'est en protégeant et en gouvernant avec amour et fidélité la divine maison de Nazareth, que saint Joseph a mérité son titre glorieux de Patron de l'Eglise universelle, et "cette immense famille répandue par toute la terre où il possède comme une autorité paternelle".

"Aussi avec quelle humble et entière confiance ne devons-nous pas, nos très chers Frères, prier ce très saint patriarche, Patron de l'Eglise universelle et Premier Patron du Canada. Les faveurs extraordinaires dont il n'a cessé de combler notre peuple depuis les origines jusqu'à nos jours, faveurs dont les nombreux sanctuaires canadiens érigés en son honneur sont aujourd'hui plus que jamais les témoins privilégiés, nous encourageant à recourir avec une ferveur plus grande à sa puissante intercession. Parents chrétiens, qui admirez en saint Joseph un parfait modèle de dévouement et de fidélité conjugale, n'hésitez pas, si vous ne l'avez encore fait, à mettre sous sa protection vos familles, si exposées de nos jours à se laisser contaminer par l'esprit du siècle. Jeunes gens, qui êtes aujourd'hui l'espoir de notre chère patrie, recommandez-vous souvent dans vos prières au Père Vierge de Jésus, afin que vos âmes, restées pures comme la sienne, gardent tout entière au service de nos saintes traditions les énergies dont la divine Providence les a dotées pour le plus grand bien de notre peuple et de notre religion. Que personne d'entre vous, nos très chers Frères, n'oublie d'invoquer, à sa dernière heure, le secourable Patron de la Bonne Mort, dont l'Eglise chante ainsi les derniers instants dans l'hymne de la fête du 19 mars: "O heureux, indiciblement heureux, celui qu'à son heure dernière assistèrent, attentifs et vigilants, le Christ et la Vierge tout ensemble, avec un visage de sérénité."

OU POUSSE LE MEILLEUR THE

La plante du thé réussit le mieux sur le flanc bien drainé d'une montagne, dans un pays où il y a abondance d'humidité et un soleil chaud. Certaines parties du Ceylan, de l'Inde et de Java sont idéales pour la culture d'un thé délicieux; aussi est-ce de ces pays que viennent les plus belles variétés. SALADA est un mélange des qualités de choix récoltées dans ces pays, les trois plus fameux du monde pour la culture du thé.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fût-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

La journée des enfants

Cet après-midi-là, j'allais en commission chez une amie que je considérais comme une soeur aînée. Après le coup de sonnette avertisseur, me sachant attendue, j'entrai. Dans une salle immense, comme en fournissent généreusement nos grandes maisons de la province de Québec, je vis une scène digne de reproduction. La maman, en tablier blanc, était entourée de ses quatre enfants âgés respectivement de huit, sept, quatre et trois ans, et jouait avec eux. A mon regard surpris, elle expliqua en venant à moi: C'est la journée de mes petits. Le lundi est ma journée la plus libre, je leur en consacre une partie. A s'amuser toujours seuls, ils se fatiguent de leurs jeux. Alors, j'essaie de trouver de l'inédit. Je taille des robes pour les poupées de mes filles, je monte des petits tricots, je découpe des images dont elles assortissent les toilettes. A travers cela, je glisse parfois un morceau de linge pour les pauvres. Ma petite Claire est fière des quelques points qu'elle y fait, puis, de cette façon, s'intéresse en quelque sorte aux malheureux, n'est-ce pas? Quant à mon garçon, l'aîné, je le stimule à l'étude, en le questionnant sur ses dernières leçons. Quelquefois, pour le récompenser, je lui procure des dessins à calquer, de la peinture et des pinceaux, des blocs. Tout cela me permet, le reste de la semaine, de faire mon ouvrage tranquillement. Il y a bien les questions qui viennent m'assaillir, ou les différends qu'on m'appelle à régler. Mais de se mettre sans cesse à la portée de l'enfance, l'on reste plus longtemps jeune soi-même...

En cela comme en tout ce qu'elle faisait, elle agissait simplement, forte de la paix du devoir accompli. Je sortis de cette maison à l'atmosphère de saine gaieté, remplie d'admiration pour cette vraie mère qui m'ouvrait des horizons nouveaux. Certes, c'était une satisfaction pour elle de se faire la compagne de jeux de ses enfants, mais ne sacrifiait-elle pas une heure de repos bien mérité? Toute à sa tâche d'éducatrice, y songeait-elle seulement?

Elle veillait jalousement à l'éclosion de ces jeunes intelligences, guettait avidement leurs aptitudes particulières, leurs préférences, leur propre initiative, ne reculant devant aucune fatigue.

Maintenant, ces enfants ont grandi et je sais qu'ils paient en tendresse et affectueuse sollicitude le dévouement de leur mère...

Pourquoi ce souvenir de quelque quinze ans me revient-il en voyant une petite fille jouer avec sa poupée?...

JACQUELINE des ERABLES.

MADAME DE LA PELTRIE
Fondatrice des Ursulines de Québec

(Suite et fin)

V

Traversée et arrivée

Le vaisseau, commandé par le capitaine Bontemps, était sous le vocable de Saint-Joseph. Il y avait à bord trois Jésuites: les Pères Vimont, Poncet et Chaumonot, ainsi que trois Hospitalières de Dieppe qui allaient fonder l'Hôtel-Dieu de Québec sous les auspices de la Duchesse d'Aiguillon.

Le 20 mai, Mère Marie de l'Incarnation écrivait à bord: "Nous avons donc passé les côtes d'Angleterre; mais nous avons couru risque d'être prises par les Espagnols et Dunkerquois. Il n'y a que Dieu qui sache si nous sommes à couvert des tempêtes et de la mer." Dans la suite, les vents poussèrent le voilier dans la région des banquises, l'une menaça de se briser: on fit un voeu à Marie; durant treize jours le mauvais temps le ballottait sans répit comme une coquille de noix sur un gouffre. Entretemps, les missionnaires purent célébrer et communier les religieuses. Ayant salué le littoral enfin, on songea à atterrir en chaloupe, laquelle fut sur le point de couler à fond sous le vaisseau. Celui-ci jeta bientôt l'ancre à Tadoussac, terme de la navigation et "nous fîmes rencontre de plusieurs sauvages, qui n'avaient jamais vu de personnes faites comme nous et en étaient surpris: ils nous conduisirent par terre jusqu'à Québec".

Montant alors sur une barque, les missionnaires accostèrent à l'île d'Orléans le 31 juillet, et y passèrent la nuit en trois cabanes. Le premier août, on se trouvait amené, dans la chaloupe décorée du gouverneur, sur la rive de Québec. Le chevalier de Montmagny et son état major, les Jésuites, la population entière leur firent une enthousiaste réception, les accompagnant au fort, à travers la ville et dans leurs demeures respectives.

VI

Installation et fondation

Au pied du sentier escarpé de la colline était située une sorte de magasin ou dépôt: on y logea les Ursulines et leur fondatrice comme dans la masure de Bethléem, sans feu, sans lits, sans provisions ni ustensiles. Il fallait attendre les transports venant du navire qui mouillait à Tadoussac. Le lendemain, le Père Le Jeune faisait visiter aux missionnaires la réserve indigène de Sillery. "Madame de la Peltrie ne rencontrait de petites filles sauvages qu'elle n'embrassât et baisât avec des signes d'amour si doux et si forts, que les pauvres enfants en demeuraient tout étonnées et édifiées. Peu après les Pères en donnèrent six aux soins des Ursulines."

Madame de la Peltrie s'occupa de donner aussitôt à ces filles tous les soins de propreté, de mise modeste et de bonne tenue, tandis que ses religieuses se livraient à l'étude des langues indiennes, afin de ne point retarder leur instruction chrétienne. A la fin du mois d'août, hélas! la petite vérole vint envahir Sillery, la maison des Hospitalières et le monastère si étroit et si dénué de la fondatrice. Celle-ci voulut tenir le premier rang dans les pratiques de la charité, se livrant, toute délicate de santé, aux offices les plus humbles et les plus repoussants. L'épidémie sévit jusqu'en 1640: elle épuisa tout le linge, le drap et les provisions qu'on avait apporté pour deux ans.

Les secours vinrent de France heureusement et aussi des habitants de Québec. Même le 7 juillet, 1640, arrivèrent de Paris deux Ursulines missionnaires: les Mères de Saint-Athanase et de Sainte-Claire. Aussi bien, au printemps de 1641, la Fondatrice résolut de faire poser la première pierre du couvent, à la haute ville: le terrain était une concession faite par les Cent Associés. Les fêtes de Noël la décidèrent à les passer à Sillery, avec sa demoiselle de compagnie, Charlotte Barré; elle écrivit deux lettres au Père Vimont qui contiennent l'éloge des convertis sauvages.

En 1641, arrivèrent à Québec la colonie destinée à la fondation de Ville-Marie; avec M. de Maisonneuve et Jeanne Mance, elle hiverna dans la capitale. En mai 1642, M. de Montmagny l'accompagna à l'île de Montréal; et Madame de la Peltrie les suivit, laissant l'oeuvre aux soins si intelligents de Marie de l'Incarnation. Quelque temps après son arrivée à Montréal, elle songea à se rendre aux pays des Hurons, ayant même fait préparer un canot de voyage, mais un Jésuite, descendu de ces parages, l'en dissuada entièrement. Elle revint à Québec l'automne de 1642; elle en exprima toute sa joie dans une lettre bien touchante, adressée au Père Martin, Bénédictin, et fils de Marie de l'Incarnation. Les Ursulines occupaient leur nouveau monastère depuis le 21 novembre 1642. Madame de la Peltrie se fit bâtir une maison dans le voisinage du couvent, à environ une centaine de pas.

VII

Vertus et décès

Mademoiselle Barré ayant été admise au monastère, Madame de la Peltrie sollicita aussi son entrée au noviciat; on ne jugea point que le ciel exigeât d'elle ce renoncement. Elle continua donc à habiter le cloître en habit séculier, sans être liée par des voeux. Mais elle fit don de trois mille livres à sa fille de compagnie.

En 1650, l'incendie consuma le monastère. Quel coup de foudre sur le coeur de la fondatrice! Résignée et soumise, elle s'empressa de recueillir sous son toit celles qui l'avaient si longtemps hospitalisée elle-même. Une fois le second monastère reconstruit, elle se livra pour le salut des infidèles, aux exercices de la piété, aux abstinences, aux mortifications ordinaires; elle pratiqua la charité et ses oeuvres auprès des petites indigènes, demeurant en clôture et vivant dans la régularité avec ses filles. Son exactitude alla jusqu'à les prévenir en tout ce qui regarde la discipline religieuse. Elle occupa l'espace de dix-huit ans l'office de lingère, sachant en rehausser les moindres détails et voyant des yeux de la foi Jésus dans la personne de celles qu'elle servait. Bonne grâce exquise, aimable bonté mêlée de respect, pauvreté spirituelle envers les indigents, tendresse ineffable, profonde humilité, abandon total et constante résignation, telles étaient les vertus dont toute sa personne distinguée répandait les parfums. Son coeur était inséparable du Saint-Sacrement, au point qu'elle eût souhaité la communion quotidienne; elle procurait au monastère autant de messes qu'il lui était possible et les entendait toutes avec un respect et une modestie angéliques.

"Ce fut le 12 novembre 1671, écrit le Père Dablon, qu'elle fut attaquée d'une pleurésie qui l'emporta le septième jour. Jamais elle ne fut plus humble, plus affable, plus patiente, plus mortifiée, plus obéissante, plus unie à Dieu ni plus résignée à sa sainte volonté. Elle fit son testament où M. de Talon voulut se trouver..."

"Avez-vous quelque regret de mourir?" — "Point du tout, j'estime mille fois plus le seul jour de ma mort que toutes les années de ma vie!" — "Demain, c'est le mercredi." "Dieu soit béni! Ah! que je serais heureuse de mourir le jour destiné à honorer saint Joseph!" Et elle reçut les derniers sacrements de la main du curé de Québec, M. de Bernières, neveu de son ancien ami.

Son coeur, qui fut remis à la chapelle des Jésuites, a été rapporté à celle des Ursulines auprès du coeur de Marie de l'Incarnation et auprès des ossements de cette illustre et dévouée fondatrice. Devant Dieu, son âme parut avec trente-deux années d'exil volontaire et de sacrifice.

L. L. J.

La nourriture pour un enfant

La quantité d'aliments varie suivant la taille de chaque individu; pourtant un homme de petite taille aura besoin de moins de nourriture qu'un enfant ayant la même taille; autrement dit, les enfants ont besoin d'une quantité d'aliments hors de proportion avec leur poids. En effet, un adulte mange simplement pour entretenir son corps, tandis que les enfants se nourrisent pour construire le leur; non seulement la quantité de nourriture qu'ils absorbent doit être importante, mais aussi les aliments doivent être particulièrement choisis, et la proportion des albuminoïdes devra être plus forte que celle des aliments combustibles, car ce sont les albuminoïdes seuls qui servent à constituer les tissus vivants.

L'EVANGILE

Troisième dimanche de Carême

(S. Luc, XI, 14-28)

En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

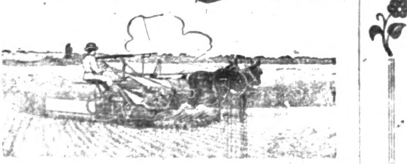
Calendrier de la semaine

Jeudi 20 mars — S. Wulfran.
Vendredi 21 — S. Benoît.
Samedi 22 — Ste Catherine de Gênes.
Dimanche 23 — Troisième dimanche de Carême.
Lundi 24 — S. Gabriel.
Mardi 25 — Annonciation.
Mercredi 26 — Ste Eugénie.

Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol."



A propos de coopératives

J'ai promis de parler des fromageries et beurreries qu'on doit établir dans nos centres pour éviter de nous voir refuser nos produits laitiers par les compagnies de Winnipeg. Mais sommes-nous préparés à faire ces entreprises? Je crains que nous ayons de grandes difficultés.

Les embarras nous viendront d'abord des compagnies, et ce ne sera pas notre plus grand mal. Nous autres Canadiens, nous semblons aimer la misère. Les difficultés font notre courage et sans elles nous nous laissons choir et tomber dans une indifférence regrettable. Pour les compagnies, plus la marchandise est abondante et moins elle leur coûte cher. Elles verront donc d'un mauvais oeil ces manufactures de beurre et de fromage dans nos campagnes. Elles enverront leurs agents voir nos fromageries. Ces petits messieurs nous estimeront bien misérables et trouveront moyen de convaincre les patrons qu'ils auraient bien plus d'avantage à retourner aux compagnies. Pour une première fois l'agent s'en retournera bredouille. Mais on est bon "Canayen", on sait donc se créer des difficultés, et quand on est tant de monde en coopérative, c'est chose bien facile.

Voilà, P'tit Pierre, un matin, se voit refuser son bidon de lait parce qu'il n'en a pas eu le soin voulu. — Ton lait est sur; rapporte-le et tâche d'en tirer le meilleur profit possible chez toi; ici il gâterait le lait des autres.

Demain, c'est Baptiste qui s'amène avec du lait malpropre. — Rapporte-le, mon vieux, nous ne faisons pas de fromage raffiné ici.

Qui, parmi les patrons, a le droit de gâter tout le fromage de la journée? Le fromager avait donc raison, mais les deux patrons, fâchés, ne veulent plus rien entendre. Jamais ils n'iront plus à la fromagerie. Après deux ou trois mois de ce jeu à la fromagerie, on parle de fermer; il y a trop de mécontents.

Mais nous ne sommes pas Canadiens de cette façon là! Non? Eh bien! je me rappelle un fait qui n'a pas vieilli encore.

Il n'y a que quelques années on a voulu, en haut lieu, former des coopératives pour aider les cultivateurs à vendre leurs produits. Il n'y eut peut-être pas un curé, tout pauvre qu'il fût, qui ne se soit saigné de $100, $200, $500 et plus que cela pour un certain nombre. Les intéressés se mirent aussi de la partie. La "Manitoba Abatoir" et le "Comptoir Agricole" étaient déjà en opération. On avait fait des ventes dont on était plus que satisfait. N'est-il pas vrai qu'avant l'expiration d'une année les commerçants avaient réussi à couler nos coopérateurs si bien que sur nos fermes on dormait d'un profond sommeil. Ceux qui s'éveillaient de temps en temps avaient rêvé qu'il ne fallait plus aider nos coopératives. Naturellement, la conséquence fut qu'il n'y eut plus de chars de blé livrés au Comptoir, et l'abattoir, n'étant plus aidé par les siens, finit par fermer ses portes. A qui la faute? Croiriez-vous qu'il s'est trouvé des gens qui ont eu assez de "culot" pour rejeter sur leurs bienfaiteurs la faute qu'eux-mêmes avaient commise?

De même, quand vous aurez des fromageries, pour la raison la plus injuste vous cesserez de les encourager, vous vendrez votre lait ailleurs, votre fromagerie fermera ses portes, vous perdrez de l'argent et vous direz: "C'est la faute du curé Jutras ou d'autres qui nous avaient conseillé de les établir."

Messieurs, nous manquons d'esprit social. Avant d'établir aucune coopérative, il nous faut changer notre mentalité.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Elle ne pouvait vaquer aux travaux du ménage

Mme E. Ouellet parle des Pilules Dodd pour les Rognons

Elle envoie un message de bonheur aux milliers de Canadiennes dont le travail quotidien est une source de douleurs et d'inquiétudes

Saint-André de Kamouraska, P. Q., 15 mars 1924 (Spécial) — "J'ai souffert terriblement depuis plusieurs années du mal de rognons et d'indigestion. J'étais si faible que je ne pouvais vaquer aux travaux du ménage. Après avoir pris quelques pilules de Dodd pour les rognons, je me sentis mieux et les douleurs dans les rognons avaient disparu. Je les recommande à toutes les femmes faibles."

Mme E. Ouellet, qui reste ici, fait la déclaration ci-dessus. Elle se croit tenue de dire aux autres malades comment elle a été soulagée.

Parmi les nombreuses personnes accordant leur tribut d'hommages aux Pilules Dodd pour les rognons, il est à noter que la grande majorité sont des femmes. La raison en est que la grande majorité des maladies des femmes vient des rognons. En cicatrisant et renforcissant les rognons, elles les mettent en mesure d'expulser toutes les impuretés du sang.

nées passées étaient palpables, dans l'étendue de ses fermes, ses vacheries pleines d'un troupeau choisi.

Donc vous êtes tout excusé, M. l'Habitant qui écrivez après une journée de seize heures, de résoudre le problème de la ferme en demandant aux habitants des deux sexes d'établir un parallèle avec vous. Mais, certes, vous ne voulez pas faire de nos fermiers une classe rétrograde, qui prendra l'initative de rendre à la femme son rôle primitif d'asservissement; pas plus que vous ne voulez faire l'apologie d'un féminisme outré qui tend à niveler les sexes. Le culte de la femme a toujours été en honneur dans nos campagnes; c'est peut-être le seul endroit où il existe!

De grâce, n'y touchez pas. Laissez la femme apporter son obole au budget familial, par son économie dans la gestion du ménage, sa dextérité dans la confection des vêtements; donnez-lui le loisir de vous procurer un foyer fleuri et hospitalier, de tracer des parterres souriants le long des avenues, etc.

Ayez de la musique à la maison, ne laissez pas vos filles déserter l'école, ou même le pensionnat trop tôt; faites qu'elles aient ce cachet de distinction qui ajoute à la grâce, apanage de la femme, pas moins par leurs manières dégagées, par l'urbanité du parler que par la fraîcheur de leur minois. Le rôle de la femme ainsi est grand, ce qu'elle fait est fait discrètement; vous en jouissez inconsciemment, vous ne pouvez pas vous en passer.

Eh bien! soit, donnez des salopettes à votre femme et à vos filles, et ne soyez pas surpris si ces dernières les gardent longtemps avant que des jeunes gens songent à les courtiser. Oui, M. l'Habitant, vous qui avez des notions de psychologie et qui dites que la femme pense à tant de choses, comment n'avez-vous pas compris qu'après avoir adopté les salopettes, elles auront vite fait de calquer les manières de penser et de parler, sinon répréhensibles chez nos jeunes gens, très déplacées chez des jeunes filles. Elles n'auront plus cette allure souple et élégante. Vous entendez ces réflexions: "Elle marche et parle en homme, quel dommage que ce n'en soit pas un!" Nos jeunes gens voient cela M. l'Habitant, ils chercheront de gentilles compagnes et ils ne trouveront que des virages, des hommes en jupon. Et vous qui aurez pris des coopératrices, il vous restera des collaboratrices presque des collaborateurs!

Dieu merci je suis de la campagne et j'apprécie fort nos jeunes fermières, qui sont d'ordinaire d'une intelligence plus pondérée, d'une santé et d'une beauté plus robustes et souvent d'une éducation aussi distinguée que celle de ces jeunes citadines qui posent à l'Anglaise. C'est vrai, il nous faut des vaches, et des meilleures; mais laissons les femmes et les filles à la maison. C'est décrier la profession du fermier que de prôner que sans les femmes on ne peut réussir. Telle est la situation du citadin, mais pas de la culture intelligente. Un métier qui ne procure pas la subsistance de l'épouse et des filles ne vaut rien; c'est celui des villes, ne le transportez pas en campagne.

Vous le verrez, la femme au foyer est encore le grand facteur de la réussite.

Un fermier de St-François-Xavier.

Les Canadiens à Amsterdam

Les Congrès Eucharistiques internationaux ont donné lieu à des triomphes où tous les peuples, ayant oublié leurs divisions politiques pour s'unir dans une même dévotion, ont rivalisé d'enthousiasme et de zèle. Au Canada, le Congrès de Montréal a causé une impression profonde tant par la splendeur des fêtes dans des décors merveilleux que par la présence d'une multitude de catholiques de tous les pays, représentants de toutes les nations comme de toutes les races.

Le XXVIIme Congrès Eucharistique de cette année aura lieu à Amsterdam, en Hollande. Déjà les démonstrations religieuses s'annoncent comme devant être d'autant plus édifiantes que ce pays est généralement considéré comme une forteresse de la réforme. Des personnalités, tant religieuses que laïques, ont promis leur présence encourageante pour cette oeuvre et aussi celle de délégués nombreux de leurs pays.

Pour permettre aux nôtres de s'affirmer dans une telle circonstance, les Agences de Voyages Jules Hone, de Montréal, ont organisé leur XXIme Pèlerinage National canadien et tour d'Europe de façon à ce que les voyageurs puissent séjourner à Amsterdam, durant les heures les plus actives et les plus intéressantes du Congrès. Cette étape sera d'ailleurs le complément des visites aux sanctuaires tout en voyant les plus belles villes et les plus beaux paysages de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie, de la France et aussi de l'Angleterre.

Ce groupe de pèlerins sera digne des sentiments de foi et de patriotisme des Canadiens et aussi des Franco-Américains, leurs frères des Etats-Unis qui s'y joindront.. Et la réputation des Agences de Voyages Jules Hone, les seules au Canada qui soient franchement catholiques et canadiennes-françaises, est une garantie du succès de cette organisation.

LE MARCHE

18 MARS 1924

Bouvillons—	
Excellents	$5.75—$6.00
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.50—$5.00
Bons	$3.50—$4.25
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.75—$4.25
Bons	$2.50—$3.50
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.50
Assez bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$5.00—$7.00
Ordinaires	$2.00—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$13.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral —	
Lourds	$7.70
Très lourds	$7.00
Lourds	$6.25
Très lourds	$5.50
Porc d'étal	$6.50
Légers	$6.50
Inférieurs	$3.50
Truies No 1	$5.50
Truies No 2	$4.50
Verrats	$2.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .35—$ .36
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .23
Premiers	$ .21
Seconds	$ .17
Félés	$ .14
Pommes de terre—	
Nouvelles, Le minot	$1.00—$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Alimentation—	
Son, La tonne	$22.00
Gru, La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$9.50

TRIBUNE DES CULTIVATEURS

Toute la famille dans la barque

Oui, les apôtres étaient seuls dans la barque et leur succès était minime. Si les femmes avaient prêté leur concours, est-ce que cela aurait multiplié le nombre des poissons et rendu la pêche plus fructueuse?... J'en doute!...

Si Jésus avait voulu la femme dans la barque, il lui aurait dit: "Avancez au large vous aussi et jetez vos filets". Mais d'après l'évangile nous pouvons conjecturer que les apôtres s'avancèrent seuls et laissèrent sur le rivage les femmes et la foule...

Pour en revenir à "l'évangile de l'Habitant" il me semble que ce principe, "toute la famille dans la barque", est déjà trop connu chez nous et il vaudrait mieux le prôner le moins possible. Que la femme fasse le jardin, qu'elle s'occupe de la basse-cour, des vaches, etc., j'en conviens; car il lui faut un peu d'exercice et aussi elle diminue la tâche ardue de son mari en la partageant. Mais celui qui met la famille entière dans la barque en abuse ordinairement. Voilà pourquoi cela devient blâmable.

Cette femme qui laboure tout l'automne, à partir de la première lueur du crépuscule, qu'elle soit grasse, du re, rouge et pleine de santé, n'importe, ce n'est pas là un ouvrage pour elle, et avant longtemps elle deviendra maladive, difforme, bossue, etc. Aussi ce n'est pas sa place. Si la mère de famille doit être bannie de la politique, parce qu'elle a un ménage à conduire, elle ne doit pas moins abandonner son logis pour faire ces travaux, qui ne conviennent qu'à l'homme seulement, à cause de sa constitution plus forte et plus robuste. — Mais la jeune fille? me direz-vous. — Encore moins; car elle est encore faible, frêle et délicate, et ces travaux exerceront davantage leurs ravages sur elle. Elle sera ruinée dans la fleur de l'âge, la maladie se fera sentir et son avenir en souffrira.

Il est malheureusement trop pénible de voir de ces individus qui ne comprennent pas l'importance d'une bonne santé; ils ne craignent pas de ruiner à jamais l'avenir de leurs filles ou d'anticiper leur veuvage, en accablant leurs filles et leur femme de travaux trop durs et trop pénibles pour leur constitution et leur force.

Il est vrai que cela est l'abus, mais celui qui d'abord met en pratique ce principe: "toute la famille dans la barque" en vient ensuite à l'abus.

Au lieu de payer un engagé à salaire, ce dernier est remplacé par sa fille qui a déjà reçu les premières notions du travail agreste; elle fait l'affaire, alors c'est elle qu'on prend, et d'une circonstance à l'autre, elle travaille toujours et vole vers sa ruine...

Donc en ne prônant point cette doctrine, déjà assez connue, nos habitants canadiens ne seront point tentés d'expérimenter le fait, et de tomber dans l'abus. Alors nos mères de famille canadiennes seront respectées et non réduites à l'asservissement, et nos jeunes filles ne seront pas masculinisées et ruinées.

UN HABITANT.

Au foyer le beau sexe!

Saint-François-Xavier,
12 mars 1924.

M. l'"Habitant", vous qui êtes un fermier intelligent, vous qui avez assez de perspicacité pour avoir résolu le problème de l'agriculture par la culture mixte, l'industrie laitière et surtout par la journée de seize heures, vous qui ne croyez pouvoir augurer le succès sans la coopération du beau sexe, vous pardonnerez sans doute à un jeune imberbe d'émettre une théorie qui n'est point, je le veux bien, impeccable, mais certes sincère.

Laissez-moi, en plus, vous féliciter de ce que votre travail ardu est en harmonie avec votre stoïcisme.

Avant de vous lire, M. l'Habitant, un excellent cultivateur qui avait vos théories exclusivement, si nous omettons le rôle de la femme, disait à des jeunes adeptes d'Epicure: "Moi, je ne plains pas ceux qui peinent dur, car je n'ai jamais eu pitié de moi-même, l'ouvrage ne m'a jamais fait peur." Et il nous était facile de le croire, car tout son labeur, ses sueurs des an-

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 17 mars 1924
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

GRAINS	Mardi 11 mars	Merc. 12 mars	Jeudi 13 mars	Vendi. 14 mars	Samedi 15 mars	Lundi 17 mars
Blé No. 1 Nord	.98¼	.97¾	.96¾	.97½	.98¼	.99
2 Nord	.95⅞	.94¾	.93¾	.94½	.95¼	.96
3 Nord	.91⅞	.90¾	.89¾	.90½	.91¼	.92¼
Avoine 2 CW	.38	.37⅝	.38	.37⅞	.38¼	.38⅝
3 CW	.35⅛	.34⅞	.35	.35	.35⅛	.35⅝
Orge 3 CW	.62¼	.59⅞	.59⅝	.60	.62¼	.63⅛
4 CW	.56⅝	.54¼	.54¼	.54½	.56⅝	.56⅞
Lin 1 NW	2.08½	2.08	2.09¾	2.10¾	2.12¾	2.15½
2 CW	2.04	2.03¾	2.05¾	2.06¾	2.08¾	2.10¾
Seigle 2 CW	.67⅜	.65½	.62⅝	.63⅛	.64⅜	.65⅞
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	.99⅛	.97⅞	.97½	.97⅞	.98¾	.99⅞
Avoine 2 CW	.38⅞	.38½	.38⅜	.38⅜	.38⅜	.39⅜
Orge 3 CW	.62¼	.59⅞	.59⅝	.60	.62¼	.63⅛
Lin 1 NW	2.08¾	2.08½	2.10⅝	2.11½	2.13½	2.15¾
Seigle 2 CW	.67¾	.65¾	.63⅝	.63¾	.65¼	.65⅞
Options						
Blé Mai	1.01¾	.99⅞	.99⅝	.99⅝	1.00⅝	1.01⅞
Juillet	1.03⅜	1.01⅞	1.01⅞	1.01⅝	1.02⅞	1.03⅞
Octobre	1.00⅝	.98⅞	.98⅞	.98⅞	.99⅞	1.00⅞
Avoine Mai	.40⅛	.39⅞	.39⅞	.39⅞	.40⅞	.40⅞
Juillet	.41¼	.40⅞	.40⅞	.40⅞	.41⅛	.41⅞
Orge Mai	.62⅞	.60⅛	.60⅛	.60⅛	.62⅞	.62⅞
Juillet	.61	.58⅞	.58½	.58⅛	.60⅞	.60⅞
Lin Mai	2.11½	2.11	2.12⅞	2.13½	2.15½	2.17⅝
Juillet	2.11⅞	2.11	2.12½	2.12¾	2.14⅞	2.17½
Seigle Mai	.69⅞	.67⅜	.64⅞	.65⅛	.66⅛	.66⅞

:: GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG ::



PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront **U-N-I-O-N**

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront U-N-I-O-N. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publies dans l'edition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 4 MARS

R omis dans "notre", Braid and McCurdy.

E omis dans "édifice", Empire Coal Co. Ltd.

G omis dans "gérant", Canada Bread Company Ltd.

I omis dans "gratis", Le Manitoba.

S omis dans "transporter", Modern Auto Express.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle Corise Désauiniers, Couv. de St-J.-Baptiste, Man.

2me prix: $1.00—M. A. Goutardier, Saint-Léon, Man.

3me prix: $1.00—Mlle Germaine Bérard, Acad. Ste-Marie, Winnipeg.

4me prix: $1.00—M. Louis de Rocquigny, Haywood, Man.

5me prix: $1.00—Mlle Virginie Allard, Marquette, Man.

6me prix: $1.00—Mlle M.-T. Collin, Couvent de Saint-Léon, Man.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces parait encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Certains concurrents, constatant qu'ils ont trouvé la réponse exacte, sont sans doute déçus de ne pas avoir de prix. Il faut bien remarquer que nos concours sont relativement faciles; pour décerner les prix entre les nombreux concurrents, nous devons tenir compte de la façon plus ou moins originale et artistique dont les candidats présentent leurs solutions.

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION A TRAVERS LE MANITOBA

HAYWOOD

Percepteurs: B. Rey, Marie-A. Bourassa, Mlle H. Balez, Anaïs Picton.

Michel Viallet	$ .10
Emile Poirier	.25
Philibert Bourgeois	.10
Jacques de Moissac	.25
Pierre Dedieu	.25
Armand Grolland	.50
Adrien Rey	.25
H. Brabt	.20
Mlle M.-A. Dagesse	.25
Mlle J. Moreau	.25
Marcial Dubois	.25
Mlle M. Saurette	1.00
L. Dubé	.50
M. Mills	.25
Fred-E. Mc..	.25
M. Johnston	.50
M. Maior	.25
Mme Foster	.25
P. Poirier	.15
H. Vaillant	.25
J.-B. Balez	.25
Henri de Moissac	.30
Victor Donneteau	.15
Jean-Louis Picton	.50
Henri Vaillant	.10
Adrien Sougal	.25
Mlle Anaïs Picton	.10
Jos. Aymont	.15
M. Cayer	.25
Mlle M.-R. Dagesse	.25
A. Lapointe	.25
Mme P. Morisseau	.10
A. Boulet	.25
Georges Bourassa	.50
M. Ritchot	.50
M. Fraser	.50
Mlle Garnett	.25
M. Mirete	.25
M. Fombe	.25
M. l'abbé Chamberland	1.00
Mme Munroe	.20
Adrien Balez	.10
Total	$13.15

SAINT-CLAUDE

Percepteurs: A. Rey, J. Plante, R. Ricard, E. Masse, A. Paquin, J. Jacques, G. Bériault.

Mlle A. de Moissac	$1.00
Mlle Y. Charette	1.00
Mlle J. Marcoux	1.00
Mme Heiget	.25
J. Plante	2.00
B. Bouzy	.25
A. Furet	1.00
Ambroise Dequier	1.00
C. Gauthier	.50
Ovila Gauthier	.25
A. Masse	.25
A. Boudrer	.25
Arthur Jobin	10.00
A. Lambert	1.00
Anonyme	.25
H. Defarei	.25
Edmond Lapointe	1.00
A.-C. Joyal	5.00
Ed. Jacques	.50
Michel Chappellay	1.00
Arthur Jacques	1.00
Antoine Chapellay	1.00
François Chapellay	.75
Jean Martin	1.00
C.-J.-H. Arbez	1.00
Louis Lacroix	1.00
Mme Lapeyre	.25
G.-J. Gramaux	.50
A. Pachet	1.00
M. Fédévéal	.25
S. Arbez	1.00
M. l'abbé J. Radaz	1.25
Les Révérendes Soeurs	.50
A. Paquin	1.00
Louis Anterne	.25
J. Baudoin	.25
Paul Lacroix	1.00
M. Royder	.50
Gustave Bériault	1.00
Jean Philippot	.20
B. Philippot	.75
Charles Taburet	.25
Total	$43.20

SOMERSET

M. l'abbé L. Me..ier	$5.00
Roméo Décosse	5.00
Geo. Arnould	1.00
Ernest Rouire	1.00
Prosper Payette	2.00
M. l'abbé G. Poitras	2.00
Alex. Labossière	3.00
Antonio Décosse	2.00
Philéas Boyer	1.00
H. Nadeau	1.00
Mme J.-A. Décosse	1.00
J.-B. Potvin	1.00
Théo. Fraser	.25
Mlle Esther Boyer	1.00
Mlle Bernadette Perron	1.00
Phil. Rondeau	.50
J.-E.-C. Rondeau	1.00
David Girouard	1.00
Louis Laporte	1.00
Urbain Lemieux	1.00
Edgar Labossière	.25
Geo. Labossière	.25
E.-B. Larrivée	2.00
Gaston Vieillefaure	.50
Jos. Rheault	1.00
Nap. Moreau	.50
Ludger Rheault	1.00
Nap. Lemieux	1.00
Zénon Landry	1.00
Raoul Leduc	.25
Fred Moreau	.25
Cyprien Girouard	.50
Pierre Labossière	.50
Gualbert Nadeau	1.00
Alex. Tremblay	.25
Alex. Lafrenière	1.00
C.-E. Champagne	1.00
Mme Hébert	.50
Alex. Perreault	4.00
Cyp. Lafrenière	1.00
Hildège Nadeau	1.00
P. Parent	.25
Jos. Wery	.25
Tel. Rheault	.50
C. Touchette	.50
I. Payette	1.00
Louis Malo	1.00
Edgar Bessette	1.00
Mlle Annette Lauzé	.50
Robert Bessette	.50
John Pennelly	.50
Louis Girouard	1.00
R. Nivon	.50
Johan de Froment	1.00
Total	$59.00

A L'ETRANGER

ROME — Le consistoire secret du 24 mars au cours duquel Sa Grandeur Mgr Hayes, archevêque de New-York et Sa Grandeur Mgr Mundelein, de Chicago, seront créés cardinaux, aura lieu dans la Basilique Saint-Pierre. C'est un événement sans précédent dans l'histoire de l'Eglise.

BUDAPEST, Hongrie — En vertu d'un récent décret du gouvernement, les bars américains n'existent plus.

HAMBOURG — On se plaint actuellement du manque de matelots, en Allemagne.

BERNE — Le centenaire de la mort du grand poète anglais lord Byron sera célébrer, à Montreux, le 27 mai.

WASHINGTON — Un télégramme de Téguciga1pa au secrétariat d'état annonce la mort de Lopez Gutierrez, président de l'Honduras.

COPENHAGUE — Pendant son dernier séjour au pôle nord, Amundsen avait adopté deux jeunes filles d'Esquimaux, Kakonita et Carnitta. Elles viennent d'arriver à Copenhague où elles entreront au collège.

ROME — Le roi Victor-Emmanuel est rétabli de l'attaque de grippe qui le forçait à s'aliter récemment.

PARIS — Le duc de Luynes, représentant en France du Duc d'Orléans, prétendant au trône, est mort.

PARIS — Un projet pour commencer le même jour l'avance de l'heure en France, en Angleterre, en Belgique et en Hollande a échoué. La France, la Belgique et la Hollande ont décidé de faire le changement dans la nuit du 29 mars, tandis que l'Angleterre est empêchée par une loi de le faire avant le 12 avril.

ROME — Le chanoine Thienard, doyen archiprêtre d'Alger, vient d'être nommé évêque de Constantine. Mgr Thienard est né au diocèse de Clermont (France) le 14 avril 1873 et a été ordonné prêtre à l'âge de 22 ans.

Feuilleton de LA LIBERTE No. 1

LES BASTONNAIS

Par J. LESPERANCE

LIVRE Ier
L'ORAGE S'AMONCELLE
I
Les fusées bleues

Debout sur le sommet de la fière citadelle de Québec, un soldat en faction, immobile et attentif, s'appuyait lourdement sur sa carabine.

Du haut de ce rocher escarpé, il promenait lentement son regard sur le paysage que l'ombre de la nuit recouvrait d'un voile transparent.

Il était minuit, et seule la lumière vacillante des étoiles faisait ressortir les lignes saillantes des objets environnants.

Derrière lui se déroulait la vallée de la rivière Saint-Charles dont les taillis de pins et de hêtres faisaient une immense tache noire.

En face s'élevaient les falaises de Lévis, au delà desquelles s'étendaient les plaines unies de la Beauce.

A sa gauche la chute de Montmorency faisait entendre le grondement de ses eaux précipitées et brillait d'un éclat argentin.

A sa droite s'étendaient silencieuses et désertes les plaines d'Abraham au-dessus desquelles s'élevait comme une vapeur de victoire sanglante.

On distinguait quelques lumières dans le château Saint-Louis, résidence du gouverneur civil, et dans les corps de garde des casernes des Jésuites, situées sur la place de la cathédrale; mais le reste de la capitale était plongé dans l'obscurité et dans un morne silence.

Pas le moindre bruit ne s'élevait des rues étroites et des ruelles tortueuses de la basse-ville. Une lampe solitaire se balançait à la proue de la corvette de guerre ancrée dans le fleuve...

Il s'appuyait lourdement sur sa carabine. Son attitude aurait pu faire croire qu'il montait sa garde avec la vigilance automatique du soldat; mais il n'en était pas ainsi. Jamais sentinelle n'avait été chargée d'une faction si pleine de lourdes responsabilités, et jamais garde n'a été exécutée avec une plus minutieuse observation.

L'oeil, l'oreille, le cerveau, l'être tout entier était absorbé par le devoir. Rien n'échappait à la pénétration de son regard, ni les changements dans les nuages qui obscurcissaient le ciel du côté du large, ni les ombres qui s'épaississaient dans le sentier de l'anse de Wolfe. Aucun son ne passait sans avoir frappé son oreille attentive, depuis le bruissement d'ailes du moineau qui avait établi son nid d'hiver dans les canons de la batterie, jusqu'à la course rapide du suisse par-dessus les sombres glacis des fortifications. Debout sur le sommet de la plus haute citadelle de l'Amérique, sa stature martiale se détachant nettement des ombres environnantes, comme un bloc de marbre sculpté se détache du sombre horizon, silencieux, solitaire et vigilant, il était le représentant et le gardien de la puissance britannique au Canada, à l'heure d'une crise redoutée.

Il avait conscience de sa position et se conduisait en conséquence.

Roderick Hardinge était un jeune homme au tempérament ardent. Il faisait partie de la petite milice qui gardait la ville de Québec et il ressentait vivement les critiques continuellement dirigées, durant les deux mois précédents, contre l'insuffisance de cette troupe. Il savait que les Américains avaient tout balayé devant eux à l'extrémité supérieure de la colonie. Schuyler avait occupé l'île aux Noix sans coup férir. Cinq cents soldats de l'armée active et cent volontaires avaient capitulé à Saint-Jean. Bedell, du New-Hampshire, avait pris Chambly et s'était emparé des immenses quantités de provisions et de munitions de guerre renfermées dans le fort. Montgomery s'avançait sur Montréal à la tête de toute son armée. La garnison de cette ville était trop faible pour soutenir l'attaque et devait infailliblement céder à un ennemi démesurément supérieur en nombre. Alors viendrait le tour de Québec. Il était bien connu que cette ville était, en réalité, le but de l'expédition américaine.

De même que la chute de Québec avait assuré la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1759, la prise de Québec devait assurer la conquête du Canada par les Américains, dans l'hiver de 1775-76. Cela avait été parfaitement compris par le congrès continental à Philadelphie. Le plan de campagne avait été tracé par le général Schuyler avec cet objectif, et quand cet officier résigna son commandement pour cause de santé, après ses succès à Saint-Jean, Montgomery suivit la même idée et résolut de l'exécuter.

De Montréal, il adressa au congrès une lettre dans laquelle il disait énergiquement: "Tant que Québec ne sera pas pris, le Canada ne sera pas conquis."

Roderick Hardinge avait appris avec peine que les autorités de Québec avaient peu ou point de confiance dans la milice qu'elles croyaient incapable de défendre la ville. Il était nécessaire de détruire ce préjugé, autant dans les intérêts de cette troupe que dans ceux de la cité. Hardinge entreprit cette tâche difficile. Il n'y avait pas de temps à perdre. Dans quinze jours, Québec pouvait être investi. Il se mit à l'oeuvre, avec l'aide d'un seul compagnon. Tous deux tinrent leur projet dans le plus profond secret et ne le communiquèrent pas même au commandant du corps.

On était à la nuit du 6 novembre 1775. Hardinge sortit du quartier seul et sans attirer l'attention. Il se rendit aussitôt au poste de la citadelle le plus éloigné du corps de garde. Au cri de: "Qui vive" de la sentinelle, il donna le mot d'ordre. Puis appelant par son nom le factionnaire, qui était un soldat de son régiment, il lui donna l'ordre de lui remettre son fusil. La sentinelle obéit sans faire aucune question, ni recevoir aucune explication. Hardinge était un officier, et le simple soldat n'avait qu'à lui obéir. S'il avait quelque soupçon ou s'il était poussé par quelque sentiment de curiosité, il fût mis à l'abri de l'un et de l'autre par un nouvel ordre de se retirer hors de la vue, mais à portée de la voix, jusqu'à ce que ses services fussent requis. Un coup de sifflet devait être le signal.

Roderick Hardinge resta en faction de dix heures à minuit. Comme nous l'avons vu, il avait observé minutieusement tout ce que pouvait distinguer son regard vigilant. Mais ce regard se portait le plus assidûment vers un point de l'horizon: c'était le grand chemin qui conduisait de Lévis à la forêt, en traversant les plaines de la Beauce. Il était évident que c'était dans cette direction que devait apparaître l'objet qu'il guettait, et il ne fut pas désappointé.

Au premier coup de minuit sonnant à la tourelle de la cathédrale Notre-Dame, de l'un des points de ce grand chemin à cent verges au plus de la rive, une fusée bleue s'élança dans les airs.

A cette vue, Roderick se redressa subitement, enleva la carabine de son côté gauche, la jeta sur son épaule droite et se mit au port d'armes.

Le sixième coup de minuit venait de sonner, quand une seconde fusée bleue sillonna l'espace, mais cette fois, à au moins cinquante verges plus près que la première fois. Celui qui l'avait lancée avait évidemment dû courir vers la rivière.

Roderick fit un pas en avant et poussa un cri étouffé.

Le dernier des douze coups de cloche avait à peine résonné, qu'une troisième fusée s'éleva en sifflant du bord même du fleuve.

Roderick fit vivement volte-face et fit entendre un violent coup de sifflet. Le fidèle soldat dont il avait pris la faction accourut immédiatement. Hardinge lui jeta son fusil avec l'injonction de garder le silence. L'officier avait à peine eu le temps de disparaître dans les ténèbres, que la garde montante composée d'un caporal et de deux simples soldats se présenta et procéda à la formalité ordinaire du relèvement des sentinelles.

II
Sur l'autre rive

Le coeur palpitant d'émotion, Roderick Hardinge descendit rapidement des hauteurs de la citadelle dans la haute-ville.

En passant, il jeta un regard vers le château, mais les lumières qu'on y voyait briller deux heures plus tôt, étaient maintenant éteintes et le gouverneur dormait inconscient du danger qui accourait sur la ville durant cette nuit. Il traversa la place et entendit le bruit joyeux des officiers qui passaient gaiement la nuit à boire du vin et à jouer aux cartes.

Il répondit au "Qui vive" de la sentinelle postée à la porte qui gardait les hauteurs de la côte de la Montagne et doubla le pas en suivant le chemin tortueux qui en descend. La vieille côte a été la scène de plus d'un incident historique, mais certes, aucun de ces incidents n'a eu plus d'importance que cette démarche nocturne de Roderick Hardinge.

Le long des rues étroites et ténébreuses de la basse-ville, heurtant du pied les pierres du chemin ou trébuchant dans les ornières, il poursuivait sa route sans ralentir son allure précipitée.

Pas une âme dans les rues; aucun signe de vie dans les entrepôts qui apparaissaient comme d'immenses cubes noirs, avec leurs barricades de portes et de fenêtres revêtus de tôle de fer.

En vingt minutes, le jeune officier eut atteint le fleuve au point où se trouve aujourd'hui le quai du Grand-Tronc. A ses pieds, il distingua un canot muni de ses deux rames. Sans un instant d'hésitation, il y prit place, détacha la chaîne qui le tenait amarré au rivage, mit les avirons dans leurs tellois, et, d'un vigoureux coup donné d'une main expérimentée, tourna l'avant de la chaloupe vers la rive sud.

En même temps, il éleva ses regards vers la ville. Elle était là, au-dessus de lui, silencieuse et inconsciente du danger qu'elle courait. Le rocher gigantesque du Cap Diamant s'élevait là-haut comme une tour, semblant s'enorgueillir de sa force et se moquer des appréhensions du jeune officier. Celui-ci dirigea le canot sous la coupe de la corvette de guerre. Une seule lampe était suspendue à l'avant, mais aucune vigie ne le héla au passage.

"Le Jockey est évidemment un mythe pour tous ces gens-là", murmura-t-il; "mais ils reconnaîtront bientôt qu'il est une terrible réalité, et c'est Roddy Hardinge qui le leur apprendra".

Le Saint-Laurent n'est pas aussi large au-dessus de Québec qu'il ne l'est généralement sur son parcours, et en un quart d'heure, le rameur eut atteint la rive opposée. Au moment où la quille de la chaloupe gratta le sable de la berge, un homme s'avança à sa rencontre. L'officier s'élança sur le rivage et s'approchant du nouveau personnage, il lui frappa familièrement l'épaule.

— Mon bon vieux Donald!

— Merci, maître. (Ces deux mots trahissaient un accent écossais fort prononcé.)

— Ponctuel comme d'habitude, Donald, toujours à la minute.

— Oui, Monsieur, mais j'ai bien failli être en retard. Le cheval, je le crains bien, s'en ressent plus que moi.

— Sans doute, sans doute; as-tu voyagé beaucoup à cheval?

— Près de dix heures, Monsieur, et sans jamais lâcher la bride.

— Oh! comme mon coeur a bondi, Donald, quand j'ai vu ta première fusée! Je pouvais à peine en croire mes yeux,

— Je suis arrivé juste à temps, maître. Si j'avais rompu une sangle, j'aurais été en retard; mais voilà qui est fait.

— Oui, mon vieil ami, et bien fait.

Les deux hommes tinrent alors à voix basse une longue et vive conversation. A la manière animée du vieux et aux fréquentes exclamations du plus jeune, on eût pu reconnaître évidemment que le premier communiquait à l'autre des renseignements importants. Durant une courte pause qui se produit pendant l'entretien, Donald tira un petit paquet enveloppé de papier, qu'il remit à Roderick Hardinge.

— C'était attaché au siège de ma selle, maître, et je n'aurais, pour rien au monde, voulu le perdre.

Roderick entoura le paquet de son mouchoir et le plaça avec soin dans la poche intérieure de son habit, qu'il boutonna ensuite jusqu'au menton.

Au bout d'une demi-heure les deux hommes parurent prêts à se séparer.

— Je vais maintenant me hâter de retourner de l'autre côté, dit Roderick, et toi, Donald, retourne à l'auberge, tu dois avoir terriblement besoin de repos.

— Deux heures environ me remettront parfaitement, Monsieur.

— Et ton cheval?

— Il est complètement fourbu, Monsieur.

— Alors, procure-t'en un autre et le meilleur que tu pourras trouver. Voici cinq souverains. Tu en useras largement au nom de Sa Majesté.

Donald s'inclina profondément, en signe de loyauté.

— Je serai en route une bonne heure avant le jour, maître Roddy. Le soleil levant me verra bien au delà des villages.

— Et nous nous rencontrerons ici de nouveau à minuit.

— Comptez là-dessus, Monsieur, à moins que ces canailles de rebelles ne me prennent et ne me pendent à l'un des grands chênes de la Chaudière.

— Ne crains rien, Donald; la mort du traître n'a jamais été réservée à un vieux soldat du roi comme toi.

Le jeune officier reprit place dans son canot et se pencha aussitôt sur les avirons. Le vieux serviteur remonta la colline qui conduit à Lévis et disparut bientôt dans les ténèbres.

III
Au Château

Roderick atteignit la rive nord sans encombres. Il amarra sa chaloupe au même vieux quai rongé et verdi par l'eau, où il l'avait détachée moins d'une heure auparavant. Il remonta à la ville par le chemin qu'il avait suivi précédemment. Aucun changement ne s'y était produit. Tout était dans le calme le plus profond. Tout le monde dormait encore. S'il désirait le secret, il devait être satisfait, car il était évident que personne n'avait été témoin de son étrange démarche. Lorsqu'il eut dépassé la porte de la haute-ville, il ralentit sensiblement le pas. Ce n'était pas l'effet de l'hésitation, mais bien de la délibération. Il s'arrêta un instant en face des casernes. Les lumières étaient éteintes dans le quartier des officiers et aucun son ne se faisait entendre dans la salle du mess. Cette circonstance parut le détourner d'y entrer et il continua de se diriger en droite ligne vers le château Saint-Louis. Après avoir passé la garde, grâce au mot d'ordre, il frappa bruyamment à la porte principale.

Un officier de service qui dormait tout habillé sur un canapé dans le vestibule fut aussitôt sur pied et saisissant sa lanterne sourde placée derrière la porte, il ouvrit. Il n'eut pas plus tôt dirigé la lumière sur la figure de son serviteur, qu'il s'écria:

— Allons, Hardinge, qu'est-ce qui, diantre, peut bien vous amener ici à cette heure indue? Entrez! Il fait diablement froid.

— J'ai besoin de voir Son Excellence.

— Pas à présent, assurément? Il n'était pas dispos hier soir, et il s'est retiré de bonne heure. Je ne crois pas qu'il soit bien aise de se faire ainsi réveiller avant le lever du jour.

— J'en suis bien fâché, mais il faut que je le voie.

— Quelque petite escapade, sans doute, et vous voulez que le vieux gouverneur vous en tire avant que la ville en ait vent, dit l'officier de garde qui était maintenant réveillé complètement et disposé à la jovialité.

— C'est une affaire beaucoup plus sérieuse que cela, Simpson, je suis bien fâché de le dire. Vous savez que je ne me présenterais pas ici à pareille heure sans le motif le plus urgent. Il faut absolument que je voie le gouverneur, et tout de suite.

Aucun signe d'impatience n'avait accompagné cette réplique, mais il parlait d'un ton si décidé, que l'officier, qui connaissait bien son ami, comprit que sa demande ne pouvait être rejetée. En conséquence, il s'occupa aussitôt de faire éveiller le gouverneur. Avec plus de promptitude que l'un et l'autre des jeunes gens l'avaient prévu, ce dignitaire se leva, s'habilla et se rendit dans une antichambre où il fit appeler Hardinge. Après quelques mots d'excuse, celui-ci découvrit à Son Excellence le sujet de sa visite.

Il dit comment, tandis que tout le monde, en ville, s'occupait de l'invasion de la colonie du côté de l'ouest, par l'armée continentale sous le commandement de Montgomery, on avait presque complètement perdu de vue l'autre colonne d'invasion qui s'avançait du côté de l'est, sous la conduite d'Arnold. Pour sa part, il déclara qu'il considérait cette dernière la plus dangereuse des deux. Elle était composée de troupes d'élite, avait été organisée sous les yeux de Washington lui-même et placée sous le commandement d'un bouillant général.

Outre ses autres qualités, Arnold avait l'avantage incalculable de connaître personnellement la ville, grâce à des visites répétées qu'il y avait faites tout récemment dans un but de commerce. La population de Québec paraissait ignorer complètement l'expédition d'Arnold. Elle semblait croire que sa colonne était ou devrait être noyée quelque part au milieu des cascades du Kennebec, ou du moins qu'elle ne réussirait jamais à se rendre jusqu'à la frontière, à Sertigan.

Le gouverneur croisa sa robe de chambre un peu plus serrée sur sa poitrine, renversa la tête sur le coussin de son fauteuil et laissa échapper un ou deux petits bâillements comprimés, comme s'il se fût un peu étonné que l'on eût interrompu son repos pour lui apporter tous ces renseignements qui lui étaient dores et déjà très familiers. Mais c'était un gentilhomme patient et courtois et il ne pouvait pas croire qu'un officier de milice même abuserait de son bon naturel au point de venir chez lui, à une telle heure, à moins qu'il n'eût à lui faire quelque communication vraiment importante. Il n'interrompit donc pas son visiteur.

Roderick Hardinge, continuant, dit que la crainte de voir Arnold fondre sur la ville comme un vautour pendant que la plus grande partie des troupes de la colonie était avec le général Carleton, près de Montréal et dans la péninsule du Richelieu, dans un moment où, conséquemment, la cité était presque sans dépense, lui avait fait prendre la résolution de surveiller personnellement son approche. Ce pouvait être de la présomption de sa part, mais il n'avait pas pleine confiance dans les quelques rapports que l'on avait reçus, en ville, de cette expédition, et il avait voulu se satisfaire en s'informant par lui-même à des sources plus dignes de foi.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

"Un voyage à Paris en trois heures!" Voilà la belle aubaine qui fut donnée à une vaste assemblée dans la salle de l'A.C.J.C. En effet, M. l'abbé M. Mireault, curé de Sainte-Elizabeth, a donné une très intéressante conférence sur ce sujet avec projections lumineuses. La salle était comble et plusieurs durent retourner, faute de places. Le conférencier fit passer sous nos yeux les principaux édifices de cette ville, le palais du Louvre, ancienne résidence royale, aujourd'hui converti en musée, les églises les plus anciennes et les plus célèbres, telles que Saint-Germain des Prés, Saint-Sulpice, la Sainte Chapelle qui est un vrai bijou d'architecture gothique, Notre Dame, etc., et les monuments les plus importants.

Les jeunes du Cercle Saint-David interprètèrent trois comédies: "M. La-règle", "Le fluide de John", "On demande un acteur", suivies d'un discours sur la politique. Mlle Germaine Martel, ainsi que Mlles Germaine et Marie-Paule Lauzé, accompagnées au piano par Mlle Annette Plamondon, nous donnèrent des chansons. Agréable soirée qui, nous l'espérons, se répétera dans un local plus vaste et sous peu.

* * *

M. Louis Marcil, après un séjour de quelques mois en Californie, est revenu à "ses amours". La chanson si bien connue est toujours vraie: "Rien n'est si beau que son pays". Il paraît qu'il s'est ennuyé!... Dans ses impressions de voyages, il dit qu'un grand nombre de Canadiens regrettent d'avoir quitté le Canada et n'y peuvent revenir, faute d'argent. Ils sont complètement désenchantés, plusieurs manquent d'ouvrage et la situation n'est pas si brillante qu'elle paraissait.

* * *

Les noms des Révérendes Soeurs et des Révérends Frères sont maintenant sur la liste pour les élections municipales. Ces noms avaient été retranchés de la liste par certains esprits "forts". La question est maintenant réglée. "A bon entendeur, salut".

* * *

M. Léon Compain est de retour de l'hôpital et parfaitement guéri de sa jambe.

* * *

M. Jean-Baptiste Ayotte vient d'installer des fils électriques dans sa maison.

* * *

M. Georges Guertin a été élu commissaire d'école à la place de M. Albert Valcourt, sortant de charge.

* * *

Mercredi soir avait lieu une assemblée pour discuter la question du "Wheat Pool". M. Sauveur Marcoux fut le principal orateur.

* * *

Nous aurons, mardi, dans notre localité, un train-exposition. Des protestations ont été envoyées au premier ministre Bracken et au secrétaire provincial parce qu'on avait mis M. L. Villeneuve de côté et parce qu'on avait confié la charge de ce train à un Anglais. Des réponses favorables ont été reçues de ces deux ministres. Il serait en effet illogique que l'on envoyât un Anglais pour donner les explications voulues à une population exclusivement canadienne-française.

* * *

Baptêmes

Le 7 mars: Marie-Claire-Léola, enfant d'Albert Gariépy et de Marie-Louise Guénette. Parrain, Max. Guénette; marraine, Elisabeth Bertrand.

Le 12 mars: Marie-Agathe-Lorette, enfant de Joseph Godard et d'Alphonsine Charbonneau. Parrain, Alphonse Godard; marraine, Flore Helman.

* * *

Sépulture

Albert Landry, enfant de Frank Landry et de Isméria Labelle, décédé à l'âge de sept ans.

ABBEVILLE

Dimanche dernier nous avons eu la première assemblée du cercle agricole d'Abbeville. Il y avait une assistance très considérable et nous avons discuté un peu l'orientation que nous devons donner à ce cercle qui est appelé à nous rendre service si nous voulons en profiter tous. Un point important dans toute association c'est de savoir nous servir de cette association chaque fois que c'est possible de le faire. La discussion a été assez animée pendant plus d'une heure. Nous espérons pouvoir, à la fin du présent mois, établir le syndicat de notre fromagerie, qui est appelé lui aussi à nous rendre de grands services.

M. le secrétaire de l'Association d'Education de notre paroisse nous a aussi donné le compte rendu des deux conférences de M. l'abbé Sabourin, en même temps que de l'élection des dignitaires.

Les dames et jeunes filles de la paroisse se sont aussi choisi des dignitaires pour la formation de leur cercle et auront leurs assemblées régulières tous les troisième dimanches du mois. Ont été élues: Mme A. Richaud, présidente; Mme F. Bazinet, vice-présidente; Mlle Haide, secrétaire.

ASHERN

Dimanche le 2 mars, M. le curé d'Abbeville est venu dire la messe ici, dans notre église, comme il a l'habitude de venir tous les premiers dimanches de chaque mois.

Après la messe nous avons eu une assemblée générale de tous les catholiques pour former un cercle paroissial, dans le but de s'occuper de colonisation et de trouver les moyens d'acheter ou de vendre en commun ou plutôt en coopératives.

Nous sommes ici un peu plus de cinquante familles catholiques de langue française et anglaise. Mais comme ces familles sont assez dispersées ou éloignées les unes des autres, il nous faudrait encore une vingtaine de bonnes familles pour former une paroisse qui pourrait avoir un prêtre résident. Nous avons même autour de l'église plusieurs quarts de section qui sont à vendre ou à louer et à de bonnes conditions, plusieurs à payements faciles.

L'église est située sur les limites du village et peut accommoder une centaine de familles. Il y a au village une beurrerie qui fonctionne bien depuis plusieurs années et rend bien service à la population et au pays, fait pour la culture mixte.

Ashern est situé à un peu plus de cent milles au nord-ouest de Winnipeg et se trouve desservi par deux trains par jour, l'un qui vient de Winnipeg, l'autre qui va à la ville le matin.

L'assemblée fut très en faveur de la fondation de ce cercle paroissial et a élu M. J. Hogue comme président et M. J.-M. Kerbrat comme secrétaire. Quiconque voudrait avoir de plus amples informations pour l'achat de terrains ou le loyer, n'aura qu'à s'adresser au secrétaire, M. J.-M. Kerbrat, Ashern, et s'il a soin d'inclure un timbre de trois sous il aura la réponse demandée immédiatement.

SAINTE-AMELIE

Baptême

Le 24 février: Marie-Imelda-Solange Ramsay, née le 22, fille de William Ramsay et de Marie-Anne Sauvé. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Steven Ramsay, oncle et tante de l'enfant.

Décès

M. Henri O'Neill est décédé samedi le 8 mars, à l'âge de 49 ans et 10 mois. M. O'Neill se sentait mal déjà depuis quelque temps. Contraint par nécessité d'aller en dehors se chercher de l'ouvrage, il y attrapa son coup de mort. Après quelques semaines d'absence il revint chez lui atteint d'une pleurésie-pneumonie.

Bien que fort et robuste comme on le connaissait, il dut succomber à cette double attaque. En dix jours il était mort. Cependant il n'a pas paru beaucoup souffrir, vu qu'il ne se plaignait pas. Il faut dire aussi que la patience et la force chrétiennes adoucissent et enlèvent parfois les douleurs.

M. O'Neill laisse deux filles, Mary et Winnie, et un garçon, John. Ces pauvres enfants étaient déjà orphelins de mère depuis plus d'un an. Nous leur offrons nos plus sincères sympathies avec notre assistance en autant que faire se peut, et nous assurons au défunt regretté de toutes nos prières pour le repos de son âme.

Partie de cartes

La mi-carême, 30 courant, est la date choisie pour la prochaine soirée. Elle sera la première du printemps. Quelques familles à l'ouest du village seront les organisatrices de cette veillée printanière. Il y aura comme toujours les distractions et le goûter accoutumés. Cependant il est peut-être bon d'avertir nos amis que le jeu aux cartes durera plus longtemps que d'habitude, afin de permettre à tout le monde une égale chance à tous les beaux prix qui sont offerts.

N.-D. DE LOURDES

Jeudi dernier nous avons eu le plaisir d'entendre M. Villeneuve traiter divers sujets se rapportant à l'agriculture. Il sut nous intéresser et nous instruire tout à la fois. Espérons que nous aurons encore le plaisir de l'entendre.

Ces sortes de conférences, surtout par un homme de la compétence de M. Villeneuve, doivent certainement porter profit à plusieurs.

* * *

Dimanche 9 mars fut baptisé Joseph-Albert-Roger Letourneau, fils de M. et Mme Cyrille Létourneau. Parrain et marraine: M. Albert et Mlle Hélène Létourneau, de Saint-Rémi, Qué. M. et Mme Henri Bruyère remplacèrent ces derniers.

ALONSA

M. Thos Dufour était de passage ici la semaine dernière.

* * *

M. H. Normandin, qui était en visite chez ses parents, est retournée à Saint-Eustache.

* * *

MM. Albert et Jean Bouvier, opérateurs du C.N.R., sont de passage chez leurs parents pour quelques semaines.

* * *

M. P. Boivi est revenu d'un voyage
M. P. Boivin est revenu d'un voyage

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Lundi 10 courant eut lieu la première réunion préparatoire pour la formation d'une coopérative à Sainte-Rose du Lac. L'avis de convocation ayant été affiché trop tard, la plus grande partie des intéressés l'ignorèrent. Toutefois une quarantaine de personnes environ, dont cinq membres du commerce local, y assistaient.

Furent nommés membres du comité provisoire et de la réunion: MM. Alex. Hamelin, conseiller municipal, président; M. Alph. Ingelbeen, assesseur; G. Lebas, secrétaire.

Le président ayant donné la parole à M. Pierre Duhard, celui-ci fit une causerie qui a duré plus d'une heure et a paru intéresser fortement l'assistance.

Tour à tour les avantages moraux et financiers que donne la coopération ont été passés en revue; il a surtout appuyé sur l'importance que nos adversaires donnent à cette création, notamment l'association des marchands de détail.

Je n'accuse pas, a-t-il dit, le commerce de détail de tous les péchés chose dont nous souffrons trop; comment expliquer que de l'autre côté de la ligne il y ait une différence de 40 sous par 10 livres de sucre et de 20 ou 25 sous par livre de beurre de ferme? Y a-t-il donc une somme aussi élevée en droits de douane et de transport?

Passant à la croyance "presque générale" que les firmes mercantiles à nom coopératif sont la même chose qu'une vraie coopérative, il a protesté et expliqué comment et pourquoi cette assimilation était injuste. Il a dit que ces comparaisons équivalaient à celle que l'on voudrait faire entre le jour et la nuit. L'une, la vraie coopérative, est une maison en verre, transparente, où tous les membres peuvent voir clair dans les affaires de la société, comme l'on peut voir en plein midi sous la lumière éclatante du soleil; l'autre, la firme commerciale à faux-nez coopératif, dirigée par un petit comité, est la nuit noire pour ses autres membres. Qu'on ne vienne donc plus nous dire: J'ai perdu tant dans tel élévateur, tant sur une autre affaire similaire; ce n'étaient pas plus des coopératives que moi je suis millionnaire.

La question la plus délicate et qu'il considère comme la plus importante, c'est celle du choix des administrateurs. Choisissez, a-t-il dit, des hommes intègres et intelligents, actifs et dévoués, et vous serez assurés du succès.

Au point de vue de la garantie de l'argent versé par les actionnaires, il expliqua longuement que les contrôleurs auxquels pourraient assister n'importe quel membre, ainsi qu'aux réunions du conseil d'administration, donneraient satisfaction aux plus difficiles. Ensuite cinq membres pouvaient, pour des cas qu'ils jugeraient suffisants, demander la convocation d'une assemblée générale où ils pourraient exposer les faits.

Les opérations commenceraient par les objets les plus nécessaires et au fur et à mesure des possibilités de la caisse, elles seraient élargies. En ce qui concernait les sous-produits de la ferme, des mesures seraient prises pour obtenir le prix le plus élevé possible.

Quant aux actions, il avait proposé d'émettre des actions de $100 avec faculté de payer $5 ou $10 en souscrivant, le reste payable soit avant, soit à l'inventaire avec les bénéfices devant revenir à chaque membre, mais il a prié chacun de donner son idée, sans craindre d'aller contre les siennes.

M. le président remercia M. Duhard du grand travail qu'il avait accompli pour le bien général.

Après quelques vues émises de part et d'autre, l'assemblée décida qu'une nouvelle assemblée était nécessaire. Elle aura lieu à la même salle le 26 mars à 1 h. 30 de l'après-midi.

A l'issue de la réunion, M. Ingelbeen résidant trop loin du centre, demanda à ce qu'il fût remplacé. Usant du droit qui avait été réservé au bureau provisoire de s'adjoindre toutes personnes nécessaires, les deux membres restants nommèrent M. Dupont, boulanger. Tout en regrettant le départ de M. Ingelbeen, qui représentait l'élément belge, et qui eût incontestablement fait un bon administrateur, l'auteur du présent rapport estime que l'assemblée a eu la main heureuse en choisissant MM. Alex. Hamelin et Georges Lebas et que ces derniers ne pouvaient l'avoir meilleure en s'adjoignant M. Dupont.

En somme bonne journée pour la coopérative de Sainte-Rose.

TRANSCONA

Dimanche prochain, le 23 mars, à 7 h. 30, aura lieu dans notre salle paroissiale une grande partie de cartes, organisée par Mme Edmond Grégoire. Comme les précédentes, les recettes en seront destinées à notre école. De magnifiques prix seront offerts aux gagnants. Il y aura en outre un joli programme musical.

Qu'on se le dise et que l'on vienne en foule. Tous sont très cordialement invités.

* * *

Nos sincères félicitations aux demoiselles organisatrices de la paroisse pour la belle soirée de cartes et concert qu'elles ont bien voulu nous organiser au profit des oeuvres paroissiales. Le beau résultat obtenu a finalement dépassé nos espérances. C'était la première soirée organisée par elles et nous espérons bien qu'après un tel succès cela ne sera pas la dernière.

EAST KILDONAN

Jeudi prochain, à 8 h. 30 précise, il y aura dans la salle de l'école catholique de Saint-Alphonse, ave. Munroe, une grande partie de cartes, donnée au profit de l'école qui est dirigée par les RR. SS. Saint-Joseph; elle est organisée par Mme C.-E. Landry, qui est si dévouée pour sa paroisse. De beaux prix seront donnés aux heureux gagnants.

Un magnifique programme musical sera exécuté par des artistes distingués de la ville de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Une cordiale invitation à tous les amis de bien vouloir venir en grand nombre nous encourager par leur présence pour une oeuvre paroissiale si importante, puisqu'il s'agit de l'éducation de nos chers enfants.

Un merci d'avance à tous. C'est le 20 mars, jeudi prochain, à 8 h. 30 du soir.

Prenez le char East Kildonan; il vous conduira vers l'avenue Munroe, à quelques minutes de marche de l'école.

WINNIPEG

S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a accompagné à Victoria Mgr O'Donnell et assistera à la cérémonie de l'installation du nouvel évêque dans sa cathédrale demain 19 mars, fête de saint Joseph.

* * *

La Ligue des Dames auxiliaires des Vétérans français fait savoir à toutes les personnes qui étaient présentes à la mascarade du mardi gras, que contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y aura pas de soirée pour la mi-carême.

Une conférence de M. Noël Bernier à la Fédération des femmes can.-françaises

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises invite cordialement le public de langue française à assister à la partie qu'elle donnera le 20 mars à 8 h. 30 p.m. dans la salle de la Ligue des Femmes catholiques, Columbus Hall.

* * *

Dimanche le 30 mars, à 8 h. 30 p.m. dans la salle du Sacré-Coeur, M. Noël Bernier donnera une conférence sur "La femme canadienne". Un joli programme musical sera exécuté et cette conférence aura lieu sous le patronage de Mgr A. Cherrier, qui adressera aussi la parole.

La Liberté publiera la semaine prochaine les noms des personnes qui figureront au programme.

SAINT-BONIFACE

Séance au Collège

Lundi le 24 mars, les élèves du Collèges, anciens et actuels, offriront à Mgr l'Archevêque leur séance dramatique annuelle en hommage de gratitude pour le don princier de Sa Grandeur après l'incendie du vieux collège. Ils joueront "Tolbiac", drame historique en quatre actes, en vers, par le Père Victor Delaporte, S.J.

Les causes de la conversion de Clovis, les difficultés qu'elle éprouva, ses suites heureuses et bénies pour la France: tel est le fond de la pièce. Son but est de mettre sous les yeux de la jeunesse chrétienne les origines merveilleuses de ce noble pays, dont nous avons le droit de dire avec une reconnaissante fierté: "Non fecit taliter nationi".

Le R. P. Bourque, au nom des élèves actuels, et M. Noël Bernier, avocat, au nom des anciens, remercieront Monseigneur, qui prononcera une allocution.

Les billets pour cette séance sont en vente au Collège et à l'immeuble "Le Manitoba", chambre 4, aux prix de 50 et 75 sous.

M. Henri Lacerte est nommé magistrat de police

M. Henri Lacerte vient d'être nommé magistrat de police de la ville de Saint-Boniface, en remplacement de M. Albert Dubuc, qui part pour un séjour de six mois en Europe.

Sincères félicitations à notre jeune compatriote.

M. Lacerte continuera comme par le passé d'exercer sa profession d'avocat à son bureau de Winnipeg, 348, rue Main.

Progrès du bill de séparation

L'assemblée des citoyens de Norwood, qui eut lieu à l'école Taché afin de considérer le projet de division du district scolaire de Saint-Boniface, fut tumultueuse et marquée par de nombreuses interruptions des orateurs. M. le maire Swain, qui présidait, eut peine à garder l'ordre par moments, tant la discussion fut animée.

L'ex-échevin Leck et les commissaires Maycock et Fisher croient que la division n'est pas dans l'intérêt des citoyens de Norwood, alors que M. et Mme MacArthur, ainsi que MM. Guthrie et Morris, soutiennent qu'ils bénéficieront pécuniairement du changement.

M. Leslie Wilson prêche l'harmonie entre les citoyens de Norwood. Il propose qu'un comité composé de MM. Fisher, Maycock, Eastwood, Hogan et lui-même, ainsi que de cinq représentants de l'Association des Citoyens de Norwood, soit chargé de demander au comité des amendements aux lois de passer le bill tel que présenté, mais qu'il y ait referendum dans les quartiers 4 et 5 et les portions des quartiers 1 et 2 incluses dans Norwood par leur ligne de démarcation avant que la division soit effectuée.

La chose n'est pas très claire et M. Eastwood proteste, disant qu'il ne peut figurer sur ce comité puisqu'il est avant tout opposé à la division. On n'en fit rien et l'assemblée fut levée.

Il appert de tout cela que si le comité de législation décidait qu'il y aura séparation, il faudra user de toute influence connue afin de conserver en entier dans Saint-Boniface les quartiers un et trois.

Feu Mme Vve A St-Mars

Lundi à 10 heures avait lieu à la cathédrale le service funèbre de Mme A. St-Mars, décédée vendredi soir chez sa fille, Mme D. Phaneuf, demeurant au no 128 de la rue Victoria.

Mgr Jubinville, curé, chanta le service, assisté de MM. les abbés E. Lavoie et A. Brunet comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Roger Goulet, Horace Chevrier, Antoine Gauvin, A. Lalonde, A. Manceau et A. Nault. L'enterrement se fit dans le cimetière de la cathédrale.

La défunte naquit à Norway House en 1843. Elle fut témoin des commencements de Saint-Boniface, sa famille étant venue s'établir à Fort Garry en 1846. Elle reçut son éducation au couvent des Soeurs à Saint-Boniface, alors sous la dépendance de Mgr Provencher et demeura à Winnipeg depuis l'année 1860, où elle fut mariée à M. Abraham St-Mars, qui mourut en 1904.

Lui survivent: deux filles, Mme Maxime Champagne, de Richer, Man., et Mme Doria Phaneuf, de Norwood; trois fils: Delphis et Louis, de Richer, et Joseph, de Winnipeg.

PETITES NOTES

M. Etienne Prendergast, de Norwood, qui pendant plusieurs années fut à l'emploi de la maison Robinson-Little, est parti lundi pour aller demeurer à Chicago. Mme Prendergast ira le rejoindre dans une couple de semaines.

* * *

M. Speirs, entreprenur de Winnipeg, est à construire une piste d'un mille pour courses de chevaux sur une portion du terrain communément connu à Saint-Boniface sous le nom de "la pointe". Cet endroit, idéal pour une entreprise de cette sorte, est limité par la rue Saint-Joseph, la rivière Rouge et la voie ferrée du chemin de fer National.

* * *

A une assemblée de la Chambre de Commerce tenue récemment, les officiers suivants furent élus: M. I.-J. Lavoie, président; M. T.-H. Wilson, vice-président; M. C. Buffet, secrétaire; M. D. Morley, trésorier.

* * *

Un groupe de jeunes filles se réunissaient chez M. A. Pambrun, du no 366, rue Langevin, dimanche soir, pour célébrer l'anniversaire de naissance de sa fille, Anne-Marie.

* * *

Le bloc situé au coin des rues Oak et Marion, géré par la Trustee Co. of Winnipeg, vient d'être équipé de poêles électriques. Bien entendu le travail en fut confié à nos concitoyens Fontaine et Boulanger.

LES SPORTS

A la suite d'un pari engagé entre une équipe choisie d'anciens joueurs de Saint-Boniface et les Canadiens, il y eut une intéressante joute de hockey dimanche après-midi, à l'Auditorium. Grâce à leur meilleur entraînement, les Canadiens, qui étaient sans les services de "Lolo" Couture, triomphèrent par un résultat de 5 à 2.

L'observateur attentif a pu reconnaître en Marius l'étoffe d'un futur champion. Comme toujours, J. Levêque donna le maximum de sa capacité et Robert fut infatigable.

Dans l'autre camp on remarqua l'élan irrésistible du joueur Chabot, qui fut l'âme de son équipe à l'attaque. Une ancienne figure du hockey nous revenait en la personne de Gustave Bernier.

Armand Bertrand, ex-gérant du Canadien, agit en qualité d'arbitre.

Alignement — Canadiens: Lanctot, "Tough" Couture, Levêque, Robert, Marius et McCaughan.

Saint-Boniface: Ed. Lemay, R. Pelletier, G. Bernier, Gustave Pelletier, G. Senez, L. Chabot et R. Marion.

* * *

Aux anciens élèves du Collège de Saint-Boniface, fervents du hockey, il fera plaisir de rappeler que dans les parties finales de la ligue senior du Manitoba, on comptait six anciens élèves du Collège: Bénard, Baril et O'Meara pour Selkirk; McNeil, Matt et Leo Collins sur l'équipe de Brandon. Sur un total de seize joueurs, c'est beau; d'autant plus que tous sont classés parmi les meilleurs joueurs de leur équipe respective.

* * *

Deux autres de nos jeunes athlètes, "Lolo" Couture et T. Marius, firent partie d'un assemblage de joueurs de Winnipeg qui, sous le nom de Vics, se rendait à Fort William la semaine dernière. Les Manitobains sortirent victorieux des deux parties qu'ils y jouèrent. Nos représentants du Canadien nous firent honneur, figurant dans la plupart des points qui furent enregistrés.



PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Non.. Non.. Non
Vous ne direz pas que c'est faire un tour de force que d'aller acheter chez le voisin ce que vous pouvez payer meilleur marché chez vous.
Avez-vous l'intention d'acheter un poêle électrique?
..Allez à Winnipeg.. Mais oui
Pour vous informer des prix et conditions de paiement. Venez ensuite nous voir car, n'oubliez pas
FONTAINE & BOULANGER font mieux..

BONNE OCCASION pour paiement comptant — Maison de 15 pièces sur trois étages indépendants dont 6 pièces finies, solides balcons devant et derrière aux trois étages, ainsi qu'une maisonnette, près église et école. Lot de 50 pieds, beaux arbres. 151, rue Dubuc, Norwood. 42p

MEDECIN-VETERINAIRE demandé immédiatement à Viscount, Sask., pour territoire Viscount, Colonsay, Young, Meacham et Plunkett. Excellentes affaires en perspective. S'adresser à M. David Fillion, Viscount, Sask. 40p

A VENDRE — ½ section de terre idéale pour industrie laitière, deux milles et demi de la gare de La Broquerie. S'adresser à Amédée Cléroux, La Broquerie, Man. 41p

Oui certainement..
Si les fils pour votre poêle électrique sont déjà posés, nous l'installerons gratuitement, prêt à fonctionner: mise en place, connexion, permis et démarches nécessaires, etc.
Sinon, l'installation en sera faite au prix coûtant (15 à 18 dollars pour St-Boniface). Et notez bien: ceci ne se trouve que chez
FONTAINE & BOULANGER

AU SACRE-COEUR

Les jeunes gens du Cercle Porte lance ont voulu faire leur part pour le soutien de l'école en organisant la partie de cartes de mardi dernier. Ils ont su faire les choses de manière à intéresser grandement ceux qui ont répondu à leur invitation.

Louis Chevrier, président du cercle, s'est assuré les services d'un orchestre dont il fait partie lui-même et qui nous a donné un véritable concert. Nous disons un cordial merci aux musiciens de l'orchestre ainsi qu'à tous les jeunes gens qui ont contribué à rendre la veillée aussi intéressante.

Les heureux gagnants de la soirée ont été: Mlle Bella Kearney, premier prix des dames; M. Arthur Beaunier, premier prix des messieurs; Mlle V. Frossais et M. Georges Senécal ont mérité les prix de consolation.

• • •

Jeudi dernier M. l'abbé Lee, curé de la paroisse Sainte-Anne de Winnipeg, répondant à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste, a bien voulu nous faire part des impressions de son voyage en Europe. Au moyen de projections lumineuses il fit repasser devant nous les endroits les plus intéressants qu'il a eu l'avantage de visiter. Durant deux heures il nous tint sous le charme de sa parole chaude et convaincue et nous rappela dans les termes les plus touchants le bonheur qu'il éprouva lors de ses visites auprès du Souverain Pontife.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'invitation de la société et témoigna par de fréquents applaudissements de l'intérêt qu'elle prenait à la conférence.

Il y eut en outre un joli programme musical. M. Pinvidic, accompagné par Mlle Degagné, nous fit entendre un joli solo de cornet. M. Paquin récita avec beaucoup d'âme une magnifique poésie de son répertoire et eut l'honneur d'un rappel. Mlle Yvonne Thibault, que nous aimerions entendre plus souvent, chanta deux jolies chansons qui lui attirèrent de chaleureux applaudissements.

Le R. P. Vézina, chapelain de la Société Saint-Jean Baptiste, remercia M. le curé de la paroisse de Sainte-Anne de sa très intéressante conférence et l'invita à venir nous en donner la suite dans un avenir prochain.

• • •

On nous annonce qu'un comité de dames et de messieurs de la paroisse est à nous organiser une veillée exceptionnelle qu'on appellera "Veillée des Roses", pour mardi le 25 mars, à l'occasion de la mi-carême. Il y aura programme musical tout spécial, piano, chant, vaudeville. Il y aura un prix pour chaque table de cartes. Qu'on réserve donc cette date pour l'école du Sacré-Coeur. Qu'on vienne en foule à la salle paroissiale, mardi le 25 mars.

Ecole du Sacré-Coeur

Noms des premiers de classe en février:

Cours commercial: Blanche Vien.

7me grade: Marguerite Quinn, Cécile Arsenault.

6me grade: Rolande Paquin, Paul Aubin.

5me grade: Nora Doyle, Marguerite Doyle.

4me grade: Adèle Gauthier, Louis Sala.

3me grade: Germaine Séguin, Jean Carignan.

2me grade: Jeanne Guay, Armand Vien.

1er grade: Lorette Rhéaume, Norbert Guertin.

Jardin de l'enfance: Fernand Gingras, Joffre Charlebois.

Classe de musique: Jeannette Blanchard, Gertrude Thomas.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb avait le plaisir, lors de sa dernière assemblée, d'entendre une très intéressante causerie donnée par M. Paul-Emile Cattin, consul de Suisse à Winnipeg.

Le conférencier avait pris pour sujet son pays natal, et il sut dès le début se gagner toutes les sympathies de son auditoire en exprimant d'une façon chaude et sincère sa profonde admiration pour les luttes que soutiennent au Canada les Canadiens français pour leur langue et pour leur foi.

Le conférencier nous exposa ensuite d'une façon courte mais claire la situation actuelle de la Suisse au point de vue géographique, économique et politique, et nous montra comment ce petit pays, comprenant à son origine quatre cantons seulement, avait réussi à s'agrandir en s'unissant tous les autres cantons ayant les mêmes aspirations et les mêmes intérêts. Il nous fit voir les progrès économiques extraordinaires qui se sont développés en Suisse depuis quelques années, et nous donna une vue d'ensemble de son gouvernement actuel.

Le conférencier sut faire ressortir avec une insistance spéciale le fait, très important pour nous, que la Suisse est un pays où règne l'unité la plus complète, bien qu'il y ait trois langues différentes officiellement reconnues, ainsi qu'un grand nombre de croyances religieuses, et cela par le fait que le gouvernement fédéral de ce pays respecte absolument les libertés personnelles de chacun. C'est pourquoi, affirme le conférencier, la Suisse occupe aujourd'hui une position d'arbitre parmi les nations du monde, ne prenant fait et cause pour aucun, mais jouissant du respect de tous.

Nous devons féliciter les officiers du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb des excellentes causeries qu'ils ont données à leurs membres le plaisir d'entendre dernièrement, et espérer qu'ils continueront dans cette voie.

• • •

A l'assemblée du Conseil Provencher, tenue le 13 courant, il a été décidé de présenter une coupe aux élèves du Collège de Saint-Boniface pour un concours annuel de balle au camp.

• • •

Le tournoi de "bridge" enchère, en marche depuis le 25 février, qui a créé beaucoup d'enthousiasme, s'est terminé dimanche après-midi. Trente-six membres prirent part au concours. A la partie de dimanche MM. L.-H. Fournier et Ernest Gagnon l'emportèrent sur l'hon. P.-A. Talbot et J.-A. Béliveau par environ 300 points. Les gagnants sont prêts à accepter tout défi.

• • •

Un tournoi au jeu de dames, sous la direction de M. J.-A. Desjardins, doit commencer mercredi.

• • •

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the Estate of Octavien Dufault, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Carpenter, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 322 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 1st day of May, A.D. 1924.

DATED at Winnipeg, this 11th day of March, A.D. 1924.

THE WINNIPEG TRUSTEE CO. OF CANADA,
Administrators.

SUCCESSION de Joseph Bernhart, autrefois de la Ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, hôtelier, décédé.

Toutes les réclamations contre la succession ci-dessus doivent être envoyées au soussigné, Ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, le ou avant le 15me jour d'avril, A.D. 1924.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 5me jour de mars A.D. 1924.

THE CANADA TRUST COMPANY,
Administrateurs de la Succession de Joseph Bernhart, décédé.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.